

# Conférence du désarmement

Français

---

**Compte rendu définitif de la mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuvième séance plénière**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 26 mars 2019, à 15 h 5

*Président* : M. Robert Wood..... (États-Unis d'Amérique)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1499<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Aujourd'hui, le Secrétaire d'État adjoint des États-Unis à la sécurité internationale et à la non-prolifération, M. Christopher Ford, s'adressera à la Conférence sur le thème de la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire. Les Ambassadeurs du Brésil, des Pays-Bas et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont aimablement accepté d'ajouter leurs points de vue au débat de fond. Leurs allocutions seront suivies d'un débat ouvert à tous les participants sur ce même sujet.

Après ce débat, je suspendrai la séance afin de raccompagner M. Ford à la sortie de la salle du Conseil et pour permettre à nos estimés collègues brésilien, néerlandais et britannique de regagner leur siège. Je rouvrirai ensuite la séance pour donner aux délégations la possibilité de s'exprimer sur tout sujet autre que le sujet du jour.

Cette explication ayant été donnée, je vais maintenant suspendre la séance, le temps d'accueillir M. Ford. J'invite également nos estimés collègues à prendre place ici, à la tribune.

*La séance est brièvement suspendue.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Chers collègues, je souhaite la bienvenue à M. Christopher Ford, Secrétaire d'État adjoint des États-Unis à la sécurité internationale et à la non-prolifération, du Département d'État des États-Unis. Vous avez la parole, Monsieur.

**M. Ford** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Excellences, c'est un plaisir de prendre la parole devant vous aujourd'hui. Comme beaucoup d'entre vous le savent sans doute déjà, les États-Unis sont en train d'élaborer les modalités d'exécution d'une nouvelle initiative révolutionnaire qui vise à mobiliser les pays autour d'un dialogue constructif pour explorer les moyens d'améliorer la sécurité dans le monde afin de rendre le climat plus propice à de nouveaux progrès vers le désarmement nucléaire et, en fin de compte, à sa réalisation complète.

Cette initiative novatrice représente une rupture conceptuelle en même temps qu'elle traduit la volonté de prolonger les progrès remarquables que nous avons réalisés dans la réduction de notre propre arsenal nucléaire, par exemple depuis la fin de la guerre froide, une réduction très spectaculaire de 88 % qui, ne l'oublions jamais, a fait que notre arsenal ne représente aujourd'hui plus que 12 % à peine de son niveau record de la guerre froide. Il est important d'en tirer des enseignements, et l'idée de base qui sous-tend notre initiative consiste à affirmer que ces réductions impressionnantes de nos arsenaux nucléaires, loin d'avoir elles-mêmes mis un terme aux tensions de la guerre froide, sont plutôt le résultat de cet apaisement.

Certes, il ne s'agit pas, à certains égards, d'une idée nouvelle. En fait, elle a été explicitement exprimée dans le texte du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires il y a plus d'un demi-siècle. Comme vous vous en souviendrez, le préambule de ce traité appelle à l'apaisement des tensions et au renforcement de la confiance entre les États « afin de faciliter » le désarmement. Toutefois, je suis d'avis que le caractère primordial de la sécurité a été oublié par certains durant les premières années qui ont fait suite à la guerre froide, période au cours de laquelle les superpuissances nucléaires ont pu, pendant un certain temps, se permettre le luxe de progresser régulièrement dans la mise en œuvre de mesures radicales de désarmement, simplement grâce à un apaisement des tensions qui était déjà manifeste à l'époque.

Cette idée de base à la fois relativement évidente et importante étant désormais posée et bien présente à notre esprit, notre difficulté à tous consiste à savoir comment imaginer continuer de faire progresser notre effort en faveur du désarmement dans un monde où le climat de sécurité, loin de s'améliorer, se dégrade sans cesse. Face à ces questions, notre nouvelle initiative, que nous avons intitulée « Créer un environnement propice au désarmement nucléaire » (ou « Initiative CEND » selon l'acronyme anglais), vise à aider la communauté internationale à trouver un moyen d'aller de l'avant en mettant en route un processus et un groupe de travail chargé de la création d'un tel environnement. Sous les auspices de ce groupe de travail, les pays participants travailleront avant tout ensemble pour identifier un certain nombre de questions ou de difficultés essentielles qu'il

conviendra impérativement de résoudre pour parvenir à un désarmement futur, puis pour étudier les réponses susceptibles d'être apportées à ces questions.

Il va sans dire que nous ne voyons pas dans cette démarche une formule magique, tant les défis que le monde moderne devra relever pour parvenir à un désarmement sont nombreux et redoutables, mais nous sommes fermement convaincus qu'il est important d'essayer de trouver une voie pour aller de l'avant et que quelle que soit cette voie, elle passera nécessairement et avant tout par la résolution des problèmes de sécurité qui poussent certains États à acquérir et conserver des armes nucléaires. Nous sommes également convaincus qu'il s'agit d'un défi que tous les États doivent relever ensemble, comme le précise clairement l'article VI du Traité, qui exige, par exemple, que toutes les Parties au Traité poursuivent de bonne foi des négociations sur des mesures de désarmement efficaces, au lieu de s'adresser uniquement à un État ou groupe d'États particulier. En effet, l'élimination mondiale des armes nucléaires étant explicitement définie comme l'objectif ultime, il est clair pour nous que les efforts pour y parvenir doivent également inclure les États non parties au traité.

Beaucoup d'entre vous le savent probablement déjà, mais je pense qu'il est utile de réaffirmer ces points fondamentaux ici, à la Conférence du désarmement qui, à bien des égards, est malheureusement entravée dans ses efforts pour élaborer de nouvelles initiatives en faveur du désarmement, précisément parce que les tensions régionales et mondiales persistantes continuent de pousser certains États membres à faire obstacle aux progrès par crainte que, dans les conditions de sécurité actuelles, ces accords ne soient contraires à ce qu'ils considèrent comme relevant de leurs intérêts nationaux. Il est aussi important, je crois, de réaffirmer ces points ici, à Genève, parce que des événements récents tels que l'effondrement imminent du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire provoqué par le développement et le déploiement par la Russie d'un arsenal de missiles prohibés par le Traité, lesquels menacent les pays d'Europe occidentale et d'Asie orientale, mettent en évidence le fait que si l'on ne lutte pas contre certaines tendances qui fragilisent considérablement la sécurité mondiale, il sera très difficile, voire impossible, d'imaginer un avenir quel qu'il soit pour le désarmement nucléaire.

Il apparaît désormais clairement que les approches traditionnelles du désarmement ne permettent plus de répondre aux besoins urgents du monde actuel, tout comme certaines des approches nouvelles nées de la frustration éprouvée par des pays devant l'absence de progrès sur le front du désarmement. Les approches traditionnelles, du moins celles que nous avons eu la possibilité d'appliquer au début de l'après-guerre froide, sont pour l'essentiel devenues caduques, à la fois parce que les nombreuses armes rendues superflues par l'apaisement des tensions de la guerre froide ont déjà été démantelées et parce que le climat de sécurité dans le monde se dégrade aujourd'hui au lieu de s'améliorer.

L'effort, plus récent, qui a abouti à la négociation de la Convention sur l'interdiction des armes nucléaires, quel que soit notre désir de parvenir à l'objectif inscrit dans l'instrument, n'offre, de notre point de vue, aucune autre solution viable. Cela s'explique en partie par le fait que la structure même du traité repose sur l'idée que l'on peut déclarer l'élimination des armes nucléaires comme objectif sans avoir au préalable résolu les problèmes liés au climat de sécurité sous-jacent qui contribuent à orienter les choix en matière d'armement nucléaire, mais une autre explication est que le discours en défense du Traité consiste pour une bonne partie à stigmatiser et diaboliser les choix stratégiques des pays qui s'appuient sur la dissuasion, c'est-à-dire précisément sur les pays dont la coopération est incontournable pour que les efforts en faveur du désarmement nucléaire soient couronnés de succès.

Ne vous méprenez pas. Nous comprenons parfaitement les frustrations que certains ont exprimées en constatant que la perspective d'un désarmement demeurerait aussi lointaine qu'il y a plus de soixante-dix ans, période au cours de laquelle les responsables américains ont proposé pour la première fois aux Nations Unies le Plan Baruch, initiative courageuse en faveur du désarmement.

C'est précisément parce que ces questions sont pour nous de la plus haute importance que nous considérons qu'elles appellent une démarche réfléchie propice au type de dialogue que nous devons engager si nous voulons réellement répondre à l'exhortation par laquelle le

préambule du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires appelle les Parties à apaiser les tensions et à renforcer la confiance entre États afin de faciliter le désarmement. C'est précisément pour mettre en place ce type de dialogue que nous avons proposé l'initiative « Créer un environnement favorable au désarmement nucléaire », et nous espérons sincèrement que les pays de bonne volonté se joindront à nous pour la concrétiser. Tous les États devront faire montre de volonté politique et engager des efforts concertés pour recréer un environnement de sécurité dans lequel les États dotés d'armes nucléaires considéreront qu'il est dans leur intérêt mutuel de faire progresser le désarmement nucléaire. Pour parler franchement, je crois qu'il n'y a pas de voie à suivre qui n'implique pas un engagement sincère et constructif de la part d'un grand nombre d'États.

À l'annonce de notre initiative, nous avons été heureux de voir qu'un nombre relativement important de pays de différentes régions du monde ont manifesté leur intention de se joindre à cet effort. Je suis particulièrement heureux que nos collègues néerlandais aient décidé d'organiser un colloque universitaire, qui aura lieu dans quelques semaines seulement et qui aura pour objectif spécifique de faire naître des idées et des réflexions destinées à alimenter cette entreprise. Le discours mondial sur le désarmement intègre et cible de plus en plus les difficultés à résoudre pour traiter les problèmes qui fragilisent la sécurité internationale, et j'espère que ces premières mesures en appelleront d'autres dans une sorte de « cercle vertueux », peut-être au point que même en dehors des discussions spécifiques qui seront menées dans le cadre du groupe de travail sur la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire, un nouvel écosystème bien conçu et constructif reposant sur des initiatives complémentaires et se renforçant mutuellement pourra se développer et porter des fruits dans lesquels nous pourrions puiser ensemble pour trouver de meilleurs moyens de traiter les problèmes de sécurité qui nous empêchent de progresser.

Néanmoins, je sais que dans certains cercles, notre initiative est encore perçue avec prudence. Mais j'espère que de plus en plus de pays jugeront bon d'y participer, ne serait-ce que parce qu'ils font partie des pays les plus méfiants à l'égard de toutes les initiatives en faveur du désarmement qui sont proposées par les États dotés d'armes nucléaires, lesquels peuvent pourtant être, à certains égards, ceux qui ont le plus à offrir dans le type de dialogue constructif que nous envisageons et que nous espérons susciter.

À cet égard, je pense que nous pourrions tirer certains enseignements du très respecté Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire, qui est, comme chacun le sait, un processus volontaire de type groupe de travail qui a engagé la deuxième phase de l'effort continu qu'il déploie pour explorer les moyens de vérifier le désarmement nucléaire dans le cadre d'un éventuel futur accord de désarmement. L'intérêt du Partenariat découle en grande partie de sa capacité à rassembler des pays qui ont des visions très différentes de l'arme nucléaire afin d'explorer ensemble et dans leur intérêt mutuel ce problème de vérification.

Le Partenariat a, par exemple, aidé les États possesseurs d'armes nucléaires à mieux comprendre dans quelle mesure une vérification efficace pouvait être possible, et il contribue à dissiper les idées erronées répandues parmi les États non possesseurs et à leur faire comprendre à quel point une vérification serait difficile à mettre en place. Enfin, il aide toutes les parties prenantes à comprendre jusqu'à quel point il est possible de mettre en place une vérification effective sans diffuser des connaissances sensibles du point de vue de la prolifération. Ce sont là des enseignements très importants, mais ils seront d'autant plus utiles que la participation sera massive. S'ils ne travaillent qu'entre eux, les États dotés d'armes nucléaires pourront mettre à profit leurs connaissances spécifiques pour concevoir des moyens très efficaces pour vérifier le désarmement, par exemple, mais les États non dotés d'armes nucléaires doivent également pouvoir se fier dans les résultats de ces travaux. Le processus collaboratif d'exploration mis en œuvre dans le cadre du Partenariat permet d'explorer ces questions de manière concertée.

Ce que nous envisageons pour notre stratégie CEND et pour le groupe de travail concerné, c'est un éventail de participants à peu près analogue, qui se réunirait lors d'une première réunion plénière pour élaborer un ordre du jour constructif, puis au sein d'un ensemble de groupes de travail pour essayer de résoudre les difficultés qu'ils auront recensées dans le cadre de cet ordre du jour. Tout comme le Partenariat a bénéficié d'un

large éventail de participants issus de toutes les catégories d'États – États dotés d'armes nucléaires, États non dotés d'armes nucléaires, États membres de l'alliance nucléaire, États non membres de l'alliance nucléaire, et ainsi de suite –, nous souhaitons également que chacun des groupes mis en place dans le cadre de notre initiative comprenne des participants géographiquement et politiquement diversifiés et qu'ils soient à même de traiter chaque question. Bien entendu, toute participation sera entièrement volontaire, mais comme vos gouvernements respectifs évaluent la façon dont ils pourraient contribuer à cette démarche, nous serions ravis de voir participer des pays issus de toutes les tendances politiques du monde : États dotés d'armes nucléaires ou non, pays développés, pays moins développés, États membres d'une alliance nucléaire ou non, États membres du Groupe des 77, États parties ou non parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, etc. On peut dire que le prix de cette participation n'est pas plus élevé qu'un simple engagement sincère dans ce type de dialogue.

Voilà donc un résumé de notre vision de cette démarche, sur laquelle j'espère avoir plus à dire dans un avenir proche, à mesure que notre réflexion mûrira et que de plus en plus de pays s'impliqueront. Nous appelons de nos vœux une large participation, qui donnera à notre initiative davantage de poids pour permettre à la communauté internationale d'explorer les moyens possibles de surmonter les difficultés auxquelles nous sommes en butte et de trouver une voie devant conduire à l'avènement du monde présenté dans le préambule et à l'article VI du Traité.

Nous remercions ceux d'entre vous qui se sont déjà manifestés pour participer à cette noble expérience. À ceux qui envisagent de le faire, nous vous encourageons à manifester votre intérêt. Je me réjouis de travailler avec vous tous à cette grande entreprise dans les mois et les années qui viennent. Cela a été un plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ford pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Brésil.

**M. De Aguiar Patriota** (Brésil) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie la présidence des États-Unis de m'avoir permis de m'adresser à cette assemblée aujourd'hui, et je remercie le Secrétaire d'État adjoint M. Ford de m'avoir également permis de livrer mes observations au sujet de la présentation qu'il vient de faire ici sur une question très importante.

D'emblée, sachez que, lors de la retraite d'Annecy de cette année, une retraite organisée chaque année par le Centre James Martin pour les études sur la non-prolifération en préparation de la session de 2019 du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP de 2020, j'ai eu l'occasion de poser la question de savoir s'il existait un terrain d'entente en matière de désarmement nucléaire.

Ma réponse courte à Annecy – et que je sois à Annecy ou ici à la Conférence du désarmement, je m'efforce de donner la même réponse – était que la défense du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, de son intégrité et de son rôle essentiel dans le régime de désarmement et de non-prolifération devrait constituer un terrain d'entente. Le respect des obligations découlant du Traité et des engagements pris devrait également constituer une base commune. J'ai noté, d'autre part, que la détérioration du climat de sécurité internationale semblait avoir des répercussions négatives sur les objectifs ultimes et, dans une certaine mesure, sur la crédibilité du Traité. Cette dégradation est devenue une préoccupation générale majeure. En fait, cette perception négative semble être devenue un point commun en soi.

Regarder la réalité en face, s'adresser au monde réel et lui apporter des réponses appropriées pourrait par conséquent nous permettre de renouveler l'engagement que nous avons pris dans le cadre du Traité à l'approche et au-delà de la Conférence d'examen de 2020.

Les tensions actuelles sont d'une gravité telle que le lancement d'un véritable dialogue structuré sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires et sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire semble à la fois indispensable et urgent. Le Secrétaire d'État adjoint M. Ford n'ayant pu se rendre à Annecy, il n'était malheureusement

pas présent lorsque j'ai repris l'idée de « créer un environnement propice au désarmement nucléaire » avancée par les États-Unis et lorsque j'ai décrit comment cette idée pourrait être structurée sans exclusive de manière concrète, progressive et, de préférence, du moins de mon point de vue, multilatérale.

En reprenant le libellé extrait du document de travail du Comité préparatoire produit par les États-Unis, j'ai estimé que le dialogue proposé pourrait améliorer le climat de sécurité international en permettant, et je cite en substance, de nouveaux progrès dans la réduction du rôle et du nombre d'armes nucléaires dans le monde et en empêchant une véritable course aux armements entre puissances rivales. Après un examen approfondi de l'initiative, j'ai supposé que la promouvoir pourrait contribuer utilement au cycle actuel d'examen du Traité. Nous pourrions donner à cette initiative une forme différente. J'ai imaginé à Annecy que nous pourrions envisager un mécanisme comprenant un groupe d'experts gouvernementaux (non pas parce que j'en préside un) pour structurer et définir le cadre spécifique de ce dialogue élargi, au-delà des limites du Traité proprement dit – parce que nous ne voudrions pas être limités par la structure et les procédures du Traité et parce que nous voudrions également associer les États non parties au Traité, en particulier ceux qui possèdent des armes nucléaires.

Nous pourrions également envisager de créer un groupe de travail plus ouvert, à composition non limitée, dans le cadre de l'Assemblée générale. Il va sans dire que ces deux options constitueraient un mécanisme des Nations unies, une préférence que j'exprime et qui est différente de celle que M. Ford a suggérée aujourd'hui. On pourrait imaginer la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire comme une voie à suivre vers un programme de désarmement renouvelé sur le modèle de celui qui a été proposé par le Secrétaire général des Nations unies, mais qui serait examiné et formulé collectivement par les États participants eux-mêmes, qui se l'approprieraient.

En tout état de cause, un cadre de dialogue éventuel nécessiterait des négociations minutieuses concernant le lieu, le contenu, les approches, les rôles et la participation. Il est important, comme l'a souligné M. Ford lui-même, que ce mécanisme rassemble des États dotés d'armes nucléaires, des États non dotés d'armes nucléaires et des États détenteurs d'armes nucléaires. L'objectif pourrait consister à évaluer conjointement la situation actuelle s'agissant de la stabilité stratégique et du risque nucléaire dans le monde ainsi que les prochaines mesures pertinentes que nous pourrions prendre en vue de l'avènement d'un monde sans armes nucléaires dans ces circonstances. Nous pourrions convenir d'examiner et de donner suite aux engagements essentiels qui sont encore en suspens, notamment celui de l'entrée en vigueur du traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la négociation d'un traité sur les matières fissiles, la promotion de la vérification du désarmement nucléaire, l'examen de la réduction des risques liés aux armes nucléaires, la création de nouvelles zones exemptes d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, en particulier au Moyen-Orient, l'amélioration des garanties de sécurité négatives, etc. Bon nombre de ces points ne concernent pas uniquement le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ils sont également inscrits à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement elle-même.

Nous pourrions profiter de cette occasion pour rapprocher les points de vue s'agissant de l'obligation fondamentale de désarmement nucléaire contenue dans l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de l'affaiblissement des accords existants en matière de maîtrise des armements et de l'avènement du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, tout en approfondissant notre compréhension et notre prise de conscience des conséquences humanitaires inacceptables de toute utilisation ou explosion d'armes nucléaires. Je prends au mot les partisans de l'initiative présentée par les États-Unis pour affirmer qu'un tel dialogue ne coûterait pas davantage qu'un engagement sincère en faveur de ses objectifs déclarés.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Brésil pour ses remarques et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas.

**M. Gabriëlse** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de remercier le Secrétaire d'État adjoint M. Ford pour sa présence et pour son

intervention, qui, je l'espère, donnera le coup d'envoi d'un débat interactif sur ce sujet important.

Le contexte actuel en matière de sécurité internationale justifie amplement que nous allions de l'avant sur la voie du désarmement nucléaire. Comme l'a fait remarquer notre Ministre des affaires étrangères Sigrîd Kaag dans la déclaration qu'elle a prononcée lors du débat de haut niveau de cette année, et je la cite en substance, ces temps difficiles exigent un effort supplémentaire, un effort de notre part à tous, pour faire respecter les normes internationales, des normes qui contribuent à l'obtention de résultats durables dans le domaine du désarmement et donc de la sécurité internationale. Les règles instituées par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires sont claires, mais il existe des perspectives différentes sur notre manière de parvenir à notre objectif commun, qui est l'avènement d'un monde sans armes nucléaires. Les Pays-Bas sont convaincus que seules des discussions ouvertes et franches peuvent nous permettre de surmonter nos divergences et de trouver une voie commune pour l'avenir. Après tout, le désarmement nucléaire est un processus qui doit impliquer à la fois les États dotés d'armes nucléaires et les États non dotés d'armes nucléaires.

L'ouverture d'un dialogue sur le thème de la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire doit donc être considéré par tous les États comme une occasion de contribuer à ce processus. C'est pourquoi j'accueille avec satisfaction l'invitation lancée par M. Ford dans son discours à tous les États quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent (États dotés d'armes nucléaires, États non dotés d'armes nucléaires, États membres d'une alliance nucléaire et États non membres d'une alliance nucléaire).

Les Pays-Bas continuent de préconiser une approche progressive du désarmement, consistant à travailler sur des questions concrètes telles que la vérification, la réduction du risque nucléaire et l'ouverture de négociations sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, l'objectif final étant de parvenir au « zéro global ».

L'initiative visant à engager un processus de création d'un environnement propice au désarmement nucléaire, telle que décrit par M. Ford, a pour but, selon ses propres mots, d'aider la communauté internationale à trouver le moyen d'aller de l'avant et de rassembler les pays autour d'un dialogue constructif. Ce dialogue pourrait contribuer à rétablir la confiance, voire à instaurer une nouvelle détente. Le fait que M. Ford se soit référé au préambule du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui appelle à l'apaisement des tensions et au renforcement de la confiance afin de faciliter le désarmement, mérite d'être souligné. Cette idée, née il y a cinquante ans, pendant la guerre froide, semble applicable aujourd'hui dans un environnement stratégique si difficile et si conflictuel.

D'après ce que j'ai compris, le processus proposé par les États-Unis est ouvert aux idées et aux suggestions de différents États, y compris des États non parties au Traité. Il sera mis en route par la création d'un groupe de travail appelé groupe de travail chargé de créer un environnement propice au désarmement nucléaire. De mon point de vue, cette initiative, venant de l'une des principales puissances nucléaires, peut potentiellement ouvrir une voie constructive et créative pour aller de l'avant. Elle ne constituera en effet pas une solution magique à tous les problèmes actuels, mais une tentative pour ouvrir un nouveau dialogue constructif afin de sortir de l'impasse actuelle et ainsi de faire progresser le désarmement nucléaire. Pour tenir ses promesses, il conviendra de ne pas ériger de nouvelles barrières et de ne pas imposer de conditions nouvelles. L'initiative et les travaux du groupe de travail viennent s'ajouter à ce mécanisme, sans diminuer en quoi que ce soit les obligations souscrites par les États parties au titre de l'article VI. Nous pensons que c'est seulement de cette manière que cette initiative prometteuse pourra contribuer substantiellement à nos efforts communs vers le « zéro global ».

C'est animés du souhait d'engager un dialogue large et ouvert que les Pays-Bas organiseront, le 15 avril, un colloque sur le désarmement nucléaire ici à Genève, dont M. Ford a déjà parlé. Qu'il me soit permis d'en dire quelques mots. Des informations au sujet de ce colloque seront mise à disposition ultérieurement sur la table ici.

Partant du principe que le processus se veut être un dialogue, comme l'a souligné M. Ford, les Pays-Bas ont lancé en février de cette année un appel à résumés en vue de rassembler différentes idées et perspectives sur le désarmement nucléaire. De cette manière,

le colloque est organisé selon une approche ascendante, ouverte à toute idée, conformément à laquelle les Pays-Bas agissent en tant que facilitateur du dialogue. Nous avons reçu des réponses positives, notamment des résumés de grande qualité de la part d'universitaires provenant d'États parties ou non parties au Traité.

Sur la base de ces résumés, nous avons invité 10 orateurs, répartis en trois groupes de discussion. Ces groupes de discussion aborderont un large éventail de sujets, allant des institutions et des actions collectives pour le désarmement nucléaire aux calculs nationaux qui se cachent derrière les armes nucléaires ainsi qu'à la sécurité et la stabilité tout au long du processus de désarmement. Nous espérons que ces groupes de discussion ne se contenteront pas d'alimenter la réflexion, mais qu'ils susciteront également un véritable dialogue entre universitaires et diplomates et contribueront à alimenter les travaux sur les arrangements institutionnels et mesures pratiques éventuels en faveur du désarmement nucléaire. Par-dessus tout, nous espérons que le colloque pourra stimuler un état d'esprit ambitieux mais pragmatique et tourné vers l'action sur ce sujet très important. Nous espérons que tous nos collègues de la Conférence du désarmement participeront au colloque. Ma délégation reste à disposition pour toute autre question. Nous nous réjouissons de ce que le Secrétaire d'État adjoint M. Ford y participera également, si j'ai bien compris.

Je conclus en disant que j'attends avec intérêt un débat interactif ici à la Conférence et aussi en dehors de cette enceinte.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur des Pays-Bas pour ses remarques et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

**M. Liddle** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout d'abord, permettez-moi, comme l'ont fait les deux orateurs précédents, de vous remercier d'avoir pris l'initiative d'organiser le débat d'aujourd'hui. Je remercie en particulier le Secrétaire d'État adjoint des États-Unis, M. Ford, pour l'exposé qu'il nous a livré cet après-midi.

Le Royaume-Uni considère l'initiative « Créer un environnement propice au désarmement nucléaire » comme une contribution importante à la poursuite de notre objectif commun de désarmement nucléaire en général et au cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2020 en particulier.

Le débat sur l'importance, ou même sur l'existence, du lien entre sécurité et désarmement est un débat que nous connaissons tous. Dag Hammarskjöld a parlé en 1956 de l'idée de « faire la navette » entre l'amélioration du climat international et le désarmement. D'une part, un désarmement efficace et effectif n'est pas possible sans une amélioration plus substantielle de la situation internationale. D'autre part, je ne pense pas qu'une seule mesure politique contribuera davantage à l'amélioration du climat international qu'un accord sur une mesure de désarmement aussi modeste soit-elle.

La position du Royaume-Uni sur cette question devrait ressortir clairement de la Revue stratégique de défense et de sécurité de 2015, dans laquelle il est indiqué, je cite en substance :

La dissuasion nucléaire indépendante du Royaume-Uni reste essentielle pour notre sécurité d'aujourd'hui, et elle restera aussi longtemps que la situation mondiale en matière de sécurité l'exigera...

D'autres États possèdent encore des arsenaux nucléaires et le risque de prolifération de ces armes est permanent. Il existe un risque que des États utilisent leur capacité nucléaire pour nous menacer, tenter de limiter notre prise de décisions en cas de crise ou soutiennent le terrorisme nucléaire. Les récents changements survenus dans le contexte de la sécurité internationale nous rappellent que nous ne pouvons pas relâcher notre vigilance.

La Revue stratégique de défense et de sécurité indique également et je cite encore en substance : Nous continuerons à promouvoir la confiance entre les États dotés d'armes nucléaires et les États non dotés d'armes nucléaires et prendront des mesures concrètes pour édifier un monde plus sûr et plus stable dans lequel les pays dotés d'armes nucléaires se

sentiront capables de renoncer à ces armes. Nous considérons l'initiative présentée par les États-Unis comme une contribution bienvenue à cette fin.

J'espère que cette initiative permettra d'aborder la question de la sécurité et du désarmement avec un regard nouveau. Nos discussions quotidiennes, ici et dans d'autres instances, portent pour une bonne part sur les prochaines étapes devant nous conduire à l'avènement d'un monde sans armes nucléaires. La plupart d'entre nous connaissent parfaitement ces étapes, qui sont l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, par exemple, ou l'ouverture de négociations sur un traité d'interdiction de la production de matières fissiles ou la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs au Moyen-Orient. La plupart d'entre nous connaissent également les obstacles qui s'opposent à de telles mesures. Nous avons déjà eu de multiples occasions de débattre de tout cela et je ne pense pas que l'intérêt de l'initiative des États-Unis consiste à répéter indéfiniment des arguments familiers. J'espère en revanche qu'elle nous permettra de trouver de nouvelles façons de procéder. Existe-t-il de nouvelles perspectives à partir desquelles nous pourrions aborder les problèmes bien connus et ainsi débloquer la situation ? Si nous ne sommes pas en mesure de franchir à échéance prévisible les étapes identifiées précédemment, y en aurait-il d'autres que nous n'avons pas encore envisagées ? Y aurait-il des choses que nous puissions faire pour améliorer dès maintenant la situation en matière de sécurité, soit sur un plan général, soit par des mesures de transparence et de confiance susceptibles de réduire la méfiance, d'apaiser les suspicions, d'atténuer les tensions et de lever les obstacles qui nous empêchent de franchir les étapes les plus urgentes ? Par exemple, des débats ouverts concernant les doctrines et les postures des États dotés d'armes nucléaires pourraient rassurer les alliés comme les adversaires sur le fait que le seuil d'utilisation des armes nucléaires reste élevé et donner à chacun une meilleure idée de la façon dont la menace est perçue par les uns et les autres et des différentes considérations sur lesquelles ils fondent leurs doctrines et leurs postures.

J'espère en particulier que cette initiative offrira l'occasion d'envisager le désarmement par l'autre bout de la lunette. Nous parlons tous de notre objectif commun d'un monde sans armes nucléaires, mais nous ne parlons que rarement de ce à quoi ce monde ressemblerait et, par conséquent, de ce que nous pourrions avoir à faire, en travaillant à rebours, pour parvenir à son avènement. À titre d'illustration, je soumets quatre questions auxquelles nous pourrions utilement commencer à répondre dans le cadre de cette initiative.

En premier lieu, si les armes nucléaires sont essentielles pour la sécurité aujourd'hui, comment la sécurité serait-elle garantie dans un monde exempt de telles armes ? En quoi un monde sans armes nucléaires serait-il différent du monde tel qu'il était dans les décennies qui ont précédé leur invention, alors que les guerres mondiales menées presque exclusivement avec des armes classiques ont fait des dizaines de millions de victimes ? Si nous parvenons à une compréhension commune de l'environnement militaire et stratégique qu'il convient d'instaurer pour maintenir la paix et la stabilité dans un monde sans armes nucléaires, avec une sécurité non diminuée et, de préférence, renforcée pour tous, nous pourrions commencer à ébaucher les mesures complémentaires requises pour y parvenir, parallèlement à la réduction et à l'élimination des armes nucléaires.

En deuxième lieu, comment faire en sorte que des acteurs étatiques ou non étatiques ne puissent pas se réapproprier des armes nucléaires une fois qu'elles auront été abandonnées par tout le monde ? Comment réagirions-nous s'ils le faisaient ? S'il est possible d'éliminer les armes nucléaires, on ne peut pas désapprendre la science qui se cache derrière elles ni oublier la technologie qui permet de les fabriquer. La possession de ces connaissances et de cet ensemble de capacités pourrait amener les États à se positionner comme des États virtuellement détenteurs d'armes nucléaires, ce qui serait profondément déstabilisant et susciterait une inquiétude constante quant à un possible retour aux armes nucléaires. Le système de garanties actuel, avec le protocole additionnel à son sommet, est-il suffisant pour garantir qu'un monde exempt d'armes nucléaires le restera ? Faudrait-il trouver de nouveaux moyens de gérer le cycle du combustible nucléaire ? Comment y parvenir de manière non discriminatoire, sans nuire aux avantages considérables que procurent les utilisations pacifiques de la technologie nucléaire ? Bien sûr, des travaux sur la vérification du désarmement nucléaire sont déjà en cours, notamment dans le cadre du

Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire, contribution importante au désarmement nucléaire à laquelle M. Ford a fait référence, mais il est primordial de réfléchir aux techniques et aux structures qui devront être mises en place pour promouvoir, puis gérer, un monde sans armes nucléaires.

En troisième lieu, en travaillant à rebours, comment nous préparer à franchir cette dernière étape vers l'élimination des armes nucléaires ? Il a été suggéré que l'un des problèmes fondamentaux s'agissant du désarmement nucléaire était de savoir comment la stabilité et la sécurité pouvaient être préservées avec un faible niveau d'armement et comment passer rapidement d'un faible niveau au niveau zéro. Les risques de prolifération pourraient dans ce cas être encore plus importants à ce stade qu'ils ne le sont avec les niveaux actuels d'armement, compte tenu des avantages comparatifs qui en découleraient, et la vérification et les garanties seraient par conséquent encore plus indispensables.

Enfin, en quatrième lieu, quelles sont les mesures de confiance et de réduction des risques que nous pouvons prendre dès aujourd'hui en nous basant sur ce que nous savons de ce que serait un monde sans armes nucléaires pour commencer à faire d'un tel monde une réalité ?

Cela ne veut pas dire qu'il est nécessaire d'apporter des réponses à toutes ces questions avant de procéder au désarmement nucléaire. Elles sont difficiles et, inévitablement, nos réponses à ces questions évolueront au fur et à mesure que nous progresserons, mais nous ne pourrions pas les esquiver si nous voulons réellement éliminer totalement les armes nucléaires. Ce débat lui-même s'inscrit dans la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire. Il doit également être clair que ce sont à ces questions auxquelles tous les États, et pas seulement les États dotés d'armes nucléaires, devront contribuer à apporter des réponses.

Le Royaume-Uni se félicite de l'initiative sur la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire et se réjouit de pouvoir y contribuer. Il s'agit d'une véritable occasion de mener des discussions constructives et concertées sur ces problèmes inextricables. Il n'existe actuellement aucune autre instance où de telles discussions peuvent avoir lieu et nous sommes d'avis que le groupe de travail dont la création est proposée par les États-Unis aurait beaucoup à apporter au paysage du désarmement. J'espère que le débat d'aujourd'hui contribuera utilement à sa mise en place.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour ses observations et je donne maintenant la parole aux délégations qui souhaitent s'exprimer sur le thème de la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire. Je vais donc passer à la liste des orateurs. Le premier sur ma liste est le Représentant du Pakistan.

**M. Jadoon** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, d'emblée, je vous félicite pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et vous assure de l'appui et de la coopération sans réserve de ma délégation.

Nous remercions M. Christopher Ford, Secrétaire d'État adjoint des États-Unis à la sécurité internationale et la non-prolifération, pour le discours liminaire dans lequel il a présenté l'initiative sur la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire et la pensée sous-jacente. Nous remercions également les autres orateurs, les Ambassadeurs du Royaume-Uni, des Pays-Bas et du Brésil, pour leurs interventions détaillées.

Le Pakistan se reconnaît dans la démarche des États-Unis s'agissant de la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire, car nous avons toujours été d'avis que les progrès en matière de maîtrise des armements et de désarmement étaient indissociables des difficultés et des préoccupations stratégiques qui obligent des États à recourir à la dissuasion nucléaire pour se défendre. En tant que tel, un dialogue sur la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire et sur les questions sous-jacentes qui entravent cet objectif est en effet indispensable.

Nous sommes également d'avis que tout effort sérieux de maîtrise des armements et de désarmement doit impérativement s'accompagner d'une analyse des conditions réelles qui caractérisent la sécurité mondiale et régionale. C'est pourquoi nous pensons que les environnements géopolitiques qui façonnent les perspectives de sécurité des principaux

acteurs, de même que la résolution des conflits, devraient constituer une part importante des échanges consacrés à la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire. Ce ne sont pas les armes nucléaires qui provoquent les conflits. S'il se peut, de façon exceptionnelle, que la quête d'armes nucléaires par un État soit motivée principalement par des considérations de statut et de puissance, dans la plupart des cas, les États ont été contraints de recourir à la dissuasion nucléaire en raison de menaces vitales pour leur sécurité, de conflits persistants, de rivalités et d'un climat de méfiance.

Nous en sommes fermement convaincus, il est primordial de faire en sorte que tous les échanges sur ce sujet se déroulent en présence de tous les acteurs concernés, car les préoccupations des États en matière de sécurité régionale et mondiale sont interdépendantes. En outre, tout dialogue visant à créer un environnement propice au désarmement nucléaire doit nécessairement inclure les aspects suivants :

Premièrement, les préoccupations en matière de sécurité et la perception des menaces, y compris les menaces militaires traditionnelles (nucléaires ou non) et les menaces non militaires ;

Deuxièmement, les efforts visant à résoudre les conflits et à régler les différends persistants ;

Troisièmement, des mesures potentiellement susceptibles de renforcer la transparence et la confiance. Le Pakistan estime que les mesures de confiance et de transparence devraient contribuer à renforcer la confiance entre les États de façon à les encourager à agir de manière significative dans le sens de la résolution des conflits. Les mesures de transparence et de confiance pourraient commencer par des étapes modestes qui conduiraient progressivement à des accords plus concrets sur la retenue, la prévention d'une course aux armements et la maîtrise des armements ;

Quatrièmement, les asymétries régionales et l'accumulation d'armes déstabilisatrice sur les plans stratégique et conventionnel ;

Cinquièmement, la nature des doctrines de sécurité, tant offensives que défensives, et leur rôle dans la stabilité stratégique ;

Sixièmement, le rôle des acteurs extrarégionaux, leurs objectifs géopolitiques et les répercussions sur la stabilité stratégique mondiale et régionale ;

Septièmement, les approches discriminatoires qui caractérisent l'application des normes de non-prolifération et l'accès aux technologies à double usage.

Le Pakistan considère la proposition des États-Unis sur la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire qui vient d'être présentée par Monsieur le Secrétaire d'État adjoint comme une occasion pour toutes les parties prenantes de travailler ensemble de manière constructive pour résoudre les problèmes sous-jacents qui nous ont empêchés de faire des progrès substantiels sur la maîtrise des armements et le désarmement. Nous ne la considérons pas comme une condition préalable à respecter pour progresser sur le désarmement, mais comme un élément incontournable et indispensable de ce processus.

Le Pakistan demeure attaché à l'objectif d'un monde sans armes nucléaires. Nous sommes prêts à nous joindre aux négociations menées à cette fin dans le cadre de la Conférence du désarmement. Lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Assemblée générale des Nations Unies a convenu par consensus que, lors de l'adoption de mesures de désarmement, il fallait garder à l'esprit le droit de chaque État à la sécurité, et qu'à chaque étape du processus de désarmement, l'objectif devait être une sécurité non diminuée pour tous les États au niveau d'armement et de forces militaires le plus bas possible.

Le Pakistan estime que le désarmement nucléaire n'est possible que dans le cadre d'une action concertée et universellement acceptée et d'un processus fondé sur le consensus réunissant l'ensemble des parties concernées et devant conduire à une sécurité égale et non diminuée, voire renforcée, pour tous les États.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Pakistan pour son intervention. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

**M. Deyneko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, chers collègues, la délégation russe souhaite la bienvenue à la Conférence de désarmement au Secrétaire d'État adjoint des États-Unis d'Amérique, Christopher Ford. M. Ford est le deuxième représentant de l'Administration Trump à prendre la parole à la Conférence depuis le début de la présidence des États-Unis. Nous considérons qu'il s'agit d'un signe d'espoir, qui montre que Washington prend au sérieux les questions relatives à la maîtrise des armements. Il est encourageant de constater qu'à l'inverse de M<sup>me</sup> Poblete, l'orateur d'aujourd'hui a adopté un ton pragmatique qui visait réellement à surmonter les divisions entre les États dotés d'armes nucléaires et les États non dotés d'armes nucléaires. Nous sommes convaincus que, grâce à ses nombreuses années d'expérience diplomatique et à sa connaissance approfondie des processus de désarmement, M. Ford est en mesure de contribuer à la résolution du problème.

Un exemple à cet égard est l'initiative prise par les États-Unis de lancer un nouveau projet de partenariat public-privé, initialement connu sous l'intitulé « Créer des conditions propices au désarmement nucléaire ». Si nous avons bien compris M. Ford, la proposition consiste à organiser une série de rencontres diplomatiques de type 1,5 qui réuniraient un nombre restreint d'acteurs clefs dans le domaine nucléaire, y compris des représentants gouvernementaux et des experts indépendants.

Ceux d'entre vous qui ont participé aux travaux de la Première Commission de l'Assemblée générale et aux rencontres organisées de 2017 à 2020 dans le cadre du cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ne sont pas sans connaître la position de la Russie. La délégation russe, du moins après l'entrée en vigueur du Traité sur la réduction des armements stratégiques, a fait remarquer à plusieurs reprises que si les réductions des armes stratégiques offensives avaient atteint des niveaux jamais égalés auparavant, les possibilités de nouvelles réductions sur une base bilatérale avec les États-Unis étaient en revanche épuisées. C'est pourquoi nous avons préconisé d'associer progressivement aux efforts de désarmement de la Russie et des États-Unis les autres États dotés d'armes nucléaires et les États dotés de capacités nucléaires militaires. Il s'agissait essentiellement d'entamer un dialogue multilatéral sur le désarmement nucléaire.

En principe, bien que cette approche ait été énoncée en termes généraux, elle présentait beaucoup de points communs avec l'initiative des États-Unis. Toutefois, cette dernière soulève de nombreuses questions, en particulier les questions suivantes : qui décidera de l'éventail des participants ? Quels critères seront utilisés pour les sélectionner ? Comment seront établis l'ordre du jour, le programme de travail et la liste des orateurs ? Qui établira l'ordre de priorité des sujets et l'ordre dans lequel ils seront examinés ? Comment les conclusions et les recommandations seront-elles adoptées et quel sera leur statut ? Et ainsi de suite. Plusieurs réponses ont été apportées dans l'intervention de M. Ford, tandis que d'autres doivent encore être clarifiées.

Par définition, aucune question de ce type ou d'autres types ne devrait se poser concernant les réflexions que nous avons exprimées quant au projet de décision britannique dont la Conférence a été saisi. Je rappellerai ici brièvement le point saillant de ces réflexions, qui est de regrouper au sein d'un seul organe subsidiaire de la Conférence les trois points de l'ordre du jour de la Conférence relatifs au désarmement nucléaire. Comme nous l'avons déjà dit, cela nous permettrait d'avoir une vue d'ensemble de la question du désarmement nucléaire sous tous ses aspects, en tenant compte de tous les facteurs qui influent sur la stabilité stratégique et la sécurité mondiale.

Le Ministre russe des affaires étrangères, M. Sergey Lavrov, a exposé notre vision politique et notre évaluation de la situation globale de la maîtrise des armements, y compris dans le contexte de la crise autour du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, lors de la séance du 20 mars, à laquelle vous avez tous assisté.

J'ajouterai personnellement que la dernière partie concernant les facteurs reflète un des principes fondamentaux qui sous-tendent la progression vers un monde sans armes nucléaires, consacré, soit dit en passant, dans le plan d'action adopté par consensus lors de la Conférence d'examen du TNP de 2010. D'une manière générale, l'idée russe est

conforme à l'esprit, voire à la lettre, de l'action 6 du plan. Sans compter que l'ébauche que nous avons présentée reprend pour l'essentiel la proposition britannique de 2016 relative à un programme de travail de la Conférence du désarmement, qui a reçu l'appui de la plupart des délégations.

Nous pensons que, dans un contexte marqué par une érosion accélérée du système international de maîtrise des armements, l'ouverture d'un dialogue multilatéral sur le désarmement nucléaire, tel que l'a préconisée le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, serait particulièrement pertinente. Je tiens à souligner que la Conférence du désarmement n'a pas été choisie au hasard. En raison de son profil, de son mandat et de sa composition, qui inclut tous les acteurs clefs, la Conférence de Genève est par essence l'instance optimale, sinon la seule instance, qui soit en mesure de résoudre cette question urgente.

Toutefois, notre appel à engager un débat de fond spécifique sur le problème le plus urgent relatif à la sécurité internationale n'a pas reçu de réponse adéquate de la part des membres de la Conférence. Les délégations ici présentes ont, pour la plupart, opté pour une solution différente consistant à examiner uniquement certains aspects du désarmement nucléaire, de façon distincte et séparée du contexte stratégique général et des bouleversements tectoniques qui se produisent dans le monde. C'est ce dont ont parlé tous ceux qui ont pris la parole aujourd'hui.

En conclusion, je réaffirme notre engagement à mener un dialogue sérieux sur tous les points de l'ordre du jour de la Conférence, dans un format à convenir par les délégations. Nous soulignons notre détermination à coopérer de manière constructive avec la présidence des États-Unis, avec les six Présidents de la session de 2019 et avec toutes les délégations afin de ramener la Conférence à des négociations de fond.

Enfin, j'ajouterai deux remarques : tout d'abord, chers collègues, nous tous ici présents sommes membres de la Conférence du désarmement, créée en vertu d'une décision adoptée par l'Assemblée générale lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement. Pourquoi devrions-nous réinventer la roue ? La Conférence dispose de toutes les conditions nécessaires et suffisantes pour commencer ses travaux sur la base d'un programme de travail concerté, équilibré et complet ou d'une décision mutuellement acceptable, y compris sur la question du désarmement nucléaire.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie pour son intervention. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de France.

**M. Hwang** (France) : Monsieur le Président, permettez-moi en premier lieu de saluer la présence, à la Conférence du désarmement aujourd'hui, de Christopher Ford. Je remercie la présidence américaine de l'opportunité qui nous est donnée d'évoquer un sujet de grande importance pour mon pays. Ce sujet, c'est le lien entre l'évolution du contexte stratégique et de sécurité et la problématique du désarmement. Face aux nouveaux défis mondiaux, le monde a besoin d'un multilatéralisme efficace. C'est pourquoi la France continue de penser que la communauté internationale doit s'investir plus que jamais dans une vision de la régulation des rapports de puissance par le droit. Nous devons redoubler d'efforts pour préserver les instruments de maîtrise des armements conventionnels et nucléaires existants. Pour autant, nous ne pouvons ignorer les évolutions de notre environnement stratégique.

En début d'année dernière, nous avons présenté ici, à la Conférence du désarmement, la « Revue stratégique de défense et de sécurité nationale ». Cette revue dépeint un environnement multipolaire profondément instable et imprévisible se caractérisant par une menace terroriste durablement élevée, par la simultanéité des crises, par l'affirmation militaire de puissances établies ou émergentes, par la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, mais aussi par l'affaiblissement des cadres multilatéraux et l'accélération des bouleversements technologiques. Ces évolutions influent sur les capacités des forces armées dans tous les milieux, y compris dans l'espace numérique, qui devient un domaine d'affrontement potentiel à part entière, comme l'espace extra-atmosphérique qui est en train de le devenir. D'ailleurs, les travaux du groupe d'experts gouvernementaux, sous la conduite de notre collègue brésilien, sont édifiants à cet égard. Ces dernières années, nous avons assisté à une banalisation de l'emploi des

armes chimiques dans le contexte du conflit en Syrie. De même, le risque biologique continue de s'accroître. La crise de prolifération en République populaire démocratique de Corée et les velléités de prolifération nucléaire dont font preuve certaines puissances régionales nous exposent à l'émergence d'une véritable multipolarité nucléaire militaire.

L'analyse décrite par la « Revue stratégique » prend acte de la montée des tensions de toute nature et de la complexité de notre nouvel environnement stratégique. Et je voudrais dire ici qu'elle n'est aucunement prétexte à l'inaction. C'est pourquoi votre initiative, M. Ford, est opportune ; elle est bienvenue et nous estimons en effet qu'il y a là un potentiel de progression dans notre réflexion et dans notre action. Nous devons en effet nous tenir prêts à relever les nombreux défis qui nous attendent de manière responsable, réaliste et déterminée, mais aussi dans le cadre d'une démarche multilatérale et consensuelle. Car une approche simpliste du désarmement, une approche qui ignore les réalités militaires contemporaines, ainsi que les ruptures technologiques, les évolutions capacitaires ou encore les nouvelles menaces, ne peut produire aucune avancée concrète. Pire, elle peut s'avérer contre-productive, voire dangereuse.

M. Ford, vous avez cité le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Je souscris complètement à votre analyse et je voudrais ajouter que pour nous, et comme vous le savez, cet instrument est davantage qu'un trompe-l'œil, c'est une menace pour le Traité sur la non-prolifération dans la mesure où il remet celui-ci en cause dans son esprit et dans sa lettre. Car à l'heure où l'environnement international de sécurité continue de se dégrader et où le fait nucléaire reparaît en force, il importe, à ce titre, de réaffirmer sans ambiguïté le caractère déterminant du Traité sur la non-prolifération pour la sécurité internationale. Cet instrument demeure la clef de voûte de la stabilité stratégique à l'échelle mondiale ; il est un rempart irremplaçable face au risque de prolifération nucléaire. S'agissant précisément du désarmement nucléaire, nous avons une feuille de route qui reste valide. Les États-Unis et la Russie possèdent encore aujourd'hui 90 % du stock mondial d'armes nucléaires et les efforts de réduction doivent se poursuivre. Ces deux pays doivent poursuivre leurs efforts pour préserver jusqu'en 2021 le nouveau Traité de réduction des armements stratégiques, et le renouveler jusqu'en 2026, et engager dès à présent des négociations sur un traité de remplacement. Cette feuille de route donne aussi la mesure de l'importance de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui est une priorité. Et la France appelle tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier cet instrument.

En outre, comme vous le savez, nous estimons qu'il faut lancer sans délai des négociations ici, dans cette enceinte, sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, sur la base du document CD/1299 et du mandat qu'il contient. Vous avez cité les travaux sur la vérification des armements nucléaires. Nous pensons également qu'ils sont importants pour renforcer la confiance et qu'ils méritent d'être poursuivis, tant dans le cadre du Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire que dans celui du groupe d'experts gouvernementaux, qui doit d'ailleurs se réunir ce mois-ci à Genève.

Pour conclure, je dirais qu'il est possible de mener un travail sur la réduction des risques stratégiques liés à l'arme nucléaire qui repose sur la transparence des doctrines nucléaires, le dialogue entre responsables politiques et militaires, les instruments de communication de crise et les mesures de réassurance. En outre, à l'approche de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et de la Conférence d'examen de 2020, qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité, il est de notre responsabilité collective de réaffirmer l'autorité de ce traité et de rappeler les réalisations obtenues dans ce cadre. Nous voulons le plein succès de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération.

La France est convaincue que seule une approche reposant sur une analyse réaliste de notre environnement stratégique, qui pourrait être notamment portée par votre initiative, peut nous aider à progresser vers le désarmement, en prenant en compte le principe de sécurité non diminuée pour tous. Il faut crédibiliser notre ambition commune en matière de désarmement et de maîtrise des armements et il faut réintroduire dans notre communauté cette culture stratégique qui nous a fait défaut ces dernières années.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de France pour ses observations. Je voudrais céder la parole à nos intervenants pour qu'ils y répondent, car des commentaires, des réflexions et des questions très intéressantes ont été soulevés, puis je reviendrai à la liste des orateurs. M. Ford, souhaitez-vous réagir à tout ce qui a été dit ?

**M. Ford** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je dirais tout d'abord que, dans l'ensemble, en écoutant toutes vos contributions, je suis très encouragé par le niveau de la réflexion qui, de toute évidence, a été consacré à ces questions, et je vois cela comme un signe d'espoir quant à ce qui peut être fait si nous sommes capables, ou plutôt quand nous le serons, de réunir les pays partenaires pour engager des discussions permanentes afin d'essayer de traiter un aspect particulier des nombreux défis qui se présentent à nous sur la voie de l'objectif ultime du désarmement nucléaire. C'est donc un signe très encourageant que je trouve éminemment positif.

S'agissant des questions qui m'ont été posées par mon collègue russe, je dois avouer que, compte tenu de la décision de la Russie de se retirer du Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire, je m'attendais à ce que la discussion soit un peu plus épineuse. S'il en avait été ainsi, j'aurais été prêt, comme l'a fait mon collègue la semaine dernière, à souligner dans quelle mesure certaines des conditions qui font que notre objectif est d'essayer d'aider la communauté internationale à surmonter son passé sont celles qui, dans une certaine mesure, sont une création du comportement russe. Toutefois, j'ai été satisfait du sérieux avec lequel les questions ont été posées et je me réjouis de poursuivre cette discussion avec nos collègues russes.

Je dirais simplement, pour l'instant (mais j'espère être en mesure de donner davantage de détails dans les prochaines semaines sur la façon dont nous envisageons la mise en œuvre de l'initiative sur la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire) que personne ne peut ou ne doit être forcé à participer à ce processus. Nous l'envisageons comme un exercice entièrement volontaire. Comme je l'ai dit, le prix de l'admission, pour ainsi parler, est simplement un engagement à dialoguer honnêtement et de bonne foi pour tâcher de trouver des moyens d'aller de l'avant et de lever les obstacles qui entravent les progrès sur le désarmement. J'espère donc que sur cette base, la participation sera importante.

Pour ce qui est du programme probable, je dirais que le modèle du Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire en offre un assez bon exemple, malgré le fait que la Russie et la Chine n'y participent pas. Ce qui a été fait dans ce contexte, c'est de réunir les pays participants en séance plénière, séance au cours de laquelle le contenu de l'ordre du jour a été dessiné. Les participants extérieurs n'étaient pas en position de leur imposer quoi que ce soit ; il s'agissait de réunir des experts de bonne volonté avec pour mission d'examiner comment progresser dans le domaine de la vérification du désarmement, et ces experts se sont réunis afin de recenser les questions qu'il serait le plus intéressant et le plus utile de traiter. Ils ont ensuite établi l'ordre du jour du partenariat sur la base de ces discussions initiales.

À nos yeux, cela semble être un assez bon modèle à reprendre dans le contexte de l'initiative pour la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire. Nous ne manquerons pas de soumettre notre propre réflexion sur les questions auxquelles il conviendra d'essayer de répondre, mais il ne s'agit en aucun cas d'imposer nos conclusions à qui que ce soit. Nous espérons que nos suggestions seront prises au sérieux, tout comme nous prendrons au sérieux les suggestions des autres. Il est à espérer que, grâce à un processus collaboratif de détermination de l'ordre du jour, ce groupe sera en mesure d'identifier les points et les priorités auxquels notre collègue russe a fait référence. Pour parler franchement, si l'on considère l'histoire des relations entre les États-Unis et la Russie, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires lui-même me semble être un bon exemple du type de réflexion constructive qu'il est possible de mener pour promouvoir des intérêts communs et trouver un moyen d'agir au bénéfice collectif immense de l'humanité, en dépit des difficultés particulières qui peuvent se poser dans les relations de tous les jours.

Certes, le Traité a été négocié pendant la guerre froide, alors que la rivalité était à son comble, mais Moscou et Washington ont été les principaux rédacteurs pendant la majeure partie du processus et ont bien travaillé ensemble, en dépit des nombreux autres

problèmes qu'ils rencontraient. C'est peut-être là un modèle susceptible d'être reproduit dans le contexte de l'initiative sur la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire, et j'espère que le dialogue dans lequel nous serons engagés ensemble deviendra un autre exemple de la manière dont il est possible de promouvoir des intérêts communs dans ce type de processus de dialogue, même si nous ne serons pas, du moins au début, en mesure de résoudre tous les autres problèmes qui nous assaillent. Je vous remercie tous pour votre engagement constructif sur ces questions, et je pense qu'il augure bien de ce que nous pouvons attendre d'un tel mécanisme.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, M. Ford. Monsieur l'Ambassadeur Gabriëlse, voulez-vous prendre la parole ?

**M. Gabriëlse** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout d'abord, je remercie mes collègues pour leurs interventions constructives. Je pense que l'un des objectifs de la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire semble avoir été atteint, à savoir l'ouverture d'un dialogue constructif. Comme je l'ai dit dans mon intervention, nous considérons qu'il s'agit d'une approche ascendante et, par conséquent, d'un début de dialogue. Nous espérons que ce processus se poursuivra avec la participation d'universitaires et d'autres acteurs externes. Je pense que c'est une bonne chose.

J'ai également noté que des États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et des États non parties à ce Traité étaient intervenus. C'est également très positif. S'agissant de l'absence de progrès à la Conférence du désarmement, je suis tenté de réagir à l'intervention de la délégation russe, mais je ne le ferai pas en détail. Je dirai simplement que nous sommes également déçus de ne pas avoir pu engager cette discussion que nous appelons tous de nos vœux au sein des organes subsidiaires. Il est toutefois encourageant de constater que l'appui a été important et que le Ministre M. Lavrov a également apporté son appui aux organes subsidiaires et aux discussions qui s'y sont tenues. Je pense que c'est un bon début et je tiens à remercier les collègues et le Président qui ont permis que cela se produise.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Je dois noter que, malheureusement, l'Ambassadeur De Aguiar Patriota a dû partir. Il préside une autre réunion importante en ce moment. M. Liddle, voulez-vous ajouter quelque chose ?

**M. Liddle** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, peut-être juste une remarque. Comme les orateurs précédents, je suis très encouragé par les débuts de cette discussion. S'agissant de l'instance appropriée, mon souhait n'est pas de voir l'initiative pour la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire se substituer à la Conférence du désarmement ou la supplanter de quelque manière que ce soit. La Conférence a un rôle important à jouer dans l'examen de ces questions, mais nous ne devons pas oublier qu'elle est avant tout une instance de négociation et que notre tâche consiste à négocier les instruments et les mesures qui nous feront avancer sur la voie du désarmement nucléaire. Je pense par conséquent que l'idée selon laquelle l'examen de ce type de questions élargies au sein de la Conférence devrait nécessairement supplanter les négociations ou les travaux techniques sur les mesures importantes à prendre pour négocier, par exemple, un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles ou des garanties de sécurité négatives serait très dommageable, et si c'est ce que la délégation russe a voulu dire, c'est regrettable.

C'est un sujet très important à examiner et il est important que la Conférence y joue un rôle, mais je pense que le principe consistant à l'entreprendre dans un autre cadre avec la participation d'un plus grand nombre d'États, mais aussi d'experts, de représentants de la société civile et d'autres personnes ne faisant pas partie des délégations ici présentes serait une initiative très marquante.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je reprends maintenant la liste des orateurs. L'orateur suivant sur la liste est le Représentant de la République islamique d'Iran.

**M. Ali Abadi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je souligne le mandat de la Conférence du désarmement et la nécessité de préserver sa

structure de façon à négocier sur le désarmement, car nous espérons tous l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Deuxièmement, je le répète, pour l'essentiel, les 13 mesures pratiques et le plan d'action en 22 points sur le désarmement nucléaire adoptés dans les documents finals des conférences d'examen de 2000 et 2010 n'ont pas été mis en œuvre. Ces mesures concertées demeureront d'actualité tant que leur objectif n'aura pas été atteint. Nous ne fonctionnons pas de manière isolée. Nous devons remplir les obligations qui ont déjà été contractées. Mais nous sommes profondément préoccupés par le fait que l'objectif du désarmement nucléaire n'a pas encore été atteint et que l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires reste inappliqué. Conformément à l'article VI, les États dotés d'armes nucléaires se sont engagés à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces en vue de parvenir à un désarmement nucléaire. Nous regrettons qu'ils ne se soient pas conformés à cet article et n'aient pas entrepris de négociations sur des mesures efficaces en vue de parvenir à un désarmement nucléaire. Le fait que les États dotés d'armes nucléaires persistent à ne pas s'acquitter de l'obligation juridique que leur impose l'article VI du Traité de négocier des mesures efficaces de désarmement nucléaire a créé une crise de confiance dans la capacité et l'aptitude du Traité à accomplir la promesse d'un désarmement nucléaire et a grandement fragilisé cet instrument.

La mise en œuvre des obligations découlant de l'article VI n'est assortie d'aucune condition. Je réaffirme par conséquent que le caractère inconditionnel de l'obligation de procéder au désarmement nucléaire consacrée par l'article VI a été clarifiée dans le document final de la conférence d'examen de 2000, dans lequel les États dotés d'armes nucléaires ont accepté l'obligation sans équivoque de procéder à l'élimination totale de leurs arsenaux nucléaires, conduisant ainsi au désarmement nucléaire. Nous sommes préoccupés par l'absence de progrès dans la mise en œuvre du plan d'action sur le désarmement nucléaire adopté par la conférence d'examen de 2010. Les États dotés d'armes nucléaires doivent agir de toute urgence pour mettre en œuvre les mesures conduisant au désarmement nucléaire qui ont été définies dans les documents finals des conférences d'examen de 2000 et 2010. Les États dotés d'armes nucléaires, en particulier ceux qui possèdent les arsenaux les plus importants, ont la responsabilité particulière de donner l'impulsion aux efforts devant conduire au désarmement nucléaire. Or, nous sommes témoins d'un net recul à cet égard.

Parmi les mesures que les États dotés d'armes nucléaires se sont engagés à prendre pour progresser figurent les politiques susceptibles d'empêcher l'utilisation d'armes nucléaires et de réduire le danger de guerre nucléaire. De telles discussions ont-elles eu lieu ? Si oui, quel en a été le résultat ? L'arrêt de toutes les explosions nucléaires expérimentales constitue une mesure efficace de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Il contribue à la non-prolifération des armes nucléaires et au processus de désarmement nucléaire conduisant à l'élimination complète de ces armes. À cet égard, la conférence d'examen de 2000 a affirmé que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires était un élément essentiel du régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Conformément à l'action 10 du plan d'action de 2010, tous les États dotés d'armes nucléaires se sont engagés à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Les États dotés d'armes nucléaires ont la responsabilité particulière d'encourager les pays visés à l'annexe 2, en particulier ceux qui n'ont pas adhéré au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et qui continuent à exploiter des installations nucléaires sans garanties appropriées, à adhérer à l'instrument.

Si les préoccupations concernant le fait que certains États dotés d'armes nucléaires conservent la capacité opérationnelle nécessaire pour reprendre les essais à court terme ou procéder à des essais d'armes nucléaires par simulation informatique ou par d'autres moyens restent sans réponse, l'objectif fixé par le Traité d'interdiction des essais nucléaires de mettre fin à la mise au point de nouveaux types d'armes nucléaires perfectionnées et aux déséquilibres qualitatifs entre les arsenaux existants ne sera pas atteint. Les plans de modernisation et d'accumulation d'armes nucléaires entravent dangereusement le processus de désarmement nucléaire. Certains États dotés d'armes nucléaires ont lancé des projets colossaux de modernisation de leurs arsenaux. Ils mettent également au point de nouveaux types d'armes nucléaires pour de nouvelles missions militaires. Les politiques qui reposent

principalement sur la dissuasion nucléaire sont donc les principales contraintes aujourd'hui. Il est donc nécessaire de faire évoluer les doctrines militaires en application desquelles les armes de destruction massive, et plus particulièrement les armes nucléaires, sont utilisées pour assurer la sécurité nationale.

Nous ne fonctionnons donc pas de manière isolée. Nous avons l'article VI. Nous avons un plan d'action qui a été élaboré et approuvé en 2000 et qui a été confirmé en 2010. Nous aspirons à l'avènement d'un monde sans armes nucléaires et comptons sur de réels progrès à cet égard. Or, nous constatons au contraire que des milliards de dollars sont investis dans la modernisation des armes nucléaires. Qui plus est, même à la Conférence du désarmement, certains affirment ouvertement qu'ils s'appuient sur des doctrines de sécurité basées sur les armes nucléaires.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Chine.

**M. Li Song** (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, depuis l'ouverture de la séance d'aujourd'hui, de nombreux orateurs ont parlé en long et en large de l'environnement de sécurité international, du rôle de la Conférence et des politiques de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération. Depuis votre accession à la présidence, vous avez conduit un échange de vues sur la situation stratégique en matière de sécurité et le thème d'aujourd'hui, le concept de création d'un environnement propice au désarmement nucléaire, a donné lieu à des discussions particulièrement animées. J'aimerais vous faire part du point de vue de la Chine sur ces questions, lequel s'articule autour des points suivants.

En premier lieu, il y a la relation entre l'environnement de sécurité international et la façon dont un pays conçoit sa politique stratégique. Dans les années 90, la Conférence a successivement négocié et adopté la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et elle a prorogé de façon illimitée le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le système international de désarmement, de maîtrise des armements et de non-prolifération n'a ainsi pas cessé d'être amélioré et renforcé. La communauté internationale a déployé des efforts concertés pour parvenir enfin à l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires et pour maintenir une paix et une sécurité durables. Ces succès sont principalement le fruit de la fin de la guerre froide, dont l'esprit a cessé de constituer le raisonnement de base adopté par les grandes puissances pour élaborer et mettre en œuvre leurs politiques stratégique en matière de sécurité, de maîtrise des armements et d'armement. Au cours des deux décennies qui ont suivi, l'environnement de sécurité internationale a connu une évolution complexe et les modèles qui sous-tendaient les relations internationales et les politiques de sécurité stratégique de nombreux pays ont subi de profonds changements.

Le monde d'aujourd'hui se caractérise par une montée de l'unilatéralisme et du protectionnisme. L'ordre multilatéral international et le système mondial de gouvernance sont fragilisés et le monde doit opérer des choix fondamentaux entre unilatéralisme et multilatéralisme, confrontation et dialogue, isolement et ouverture. Ces évolutions négatives ont laissé la communauté internationale désemparée et accentué l'instabilité et l'incertitude au sein des mécanismes internationaux de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération. La raison fondamentale de cette situation est un retour de l'esprit de la guerre froide. C'est à nouveau sur la base de cet état d'esprit que les grandes puissances scrutent l'environnement de sécurité international et élaborent leurs politiques stratégiques et de sécurité. Face à ces bouleversements, il est inutile de porter des accusations ou de se plaindre. Toutes les parties doivent engager un examen de conscience et se demander quels changements les politiques de sécurité de leur propre pays ont suscités dans l'environnement de sécurité internationale et quels sont les changements que la politique étrangère de leur pays en matière de sécurité apportera à l'environnement de sécurité internationale ?

L'évolution de l'environnement international reflète l'évolution de la situation internationale sur le plan de la sécurité stratégique. Elle imposera immanquablement à tous les États d'engager une réflexion profonde, ce qu'ils devront faire à travers un examen franc et approfondi des objectifs relatifs à la stabilité stratégique mondiale, au maintien de

la paix et de la sécurité internationales et à la promotion du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération. La Chine estime que plus ces bouleversements seront prononcés, plus les pays devront ensemble prôner le multilatéralisme, honorer fidèlement leurs engagements internationaux et défendre l'autorité et l'efficacité des mécanismes multilatéraux, et plus ils devront s'impliquer dans le dialogue et la coopération, sur la base du respect mutuel, de l'égalité et de la confiance, et faciliter une nouvelle compréhension internationale entre tous les États dans les domaines de la sécurité stratégique et de la maîtrise des armements. Il est d'autant plus nécessaire de faire preuve de suffisamment de sagesse et de raison, de rechercher sincèrement un terrain d'entente tout en respectant les différences et de renforcer l'esprit de coopération.

Ces considérations ne font que nous renforcer dans notre conviction et dans notre détermination. La Chine est en effet déterminée à maintenir et à renforcer l'autorité et l'efficacité de la Conférence. Elle encourage activement la Conférence à reconstituer les organes subsidiaires cette année, pour commencer les travaux de fond à une date rapprochée. Nous sommes opposés à la politisation, qui tend à interférer avec le fonctionnement normal de la Conférence, voire à le fragiliser. Nous nous employons à promouvoir une communication constante et renforcée entre les cinq États dotés d'armes nucléaires afin de maintenir la stabilité stratégique, consolider le mécanisme institué par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et améliorer la coordination et la coopération. Nous participons au processus préparatoire de la dixième Conférence d'examen du TNP et nous sommes déterminés à travailler avec tous les États membres pour assurer le succès de cet événement important, qui marquera le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité. Nous sommes d'avis que dans les domaines que je viens de mentionner, les États ont des points de vue, des préoccupations, des intérêts et des exigences différents, et c'est normal. Tant que nous insisterons tous sur la conduite d'un dialogue fondé sur l'égalité et le respect mutuel et sur la recherche d'une coopération basée sur le plus grand dénominateur commun, avec l'objectif partagé de maintenir et de renforcer les mécanismes internationaux existants, nous empêcherons ces différences de faire obstacle à l'unité et à la coopération et éviterons les divisions entre les États Membres des Nations Unies dans les domaines de la sécurité internationale, de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération. La Chine estime que la réforme du système actuel de gouvernance de la sécurité mondiale ne doit pas se poursuivre indéfiniment et que nous ne devons pas non plus repartir de zéro. Nous devons nous adapter à notre temps, en renforçant et en perfectionnant les mécanismes existants.

Quant au thème en discussion aujourd'hui, le concept de création d'un environnement propice au désarmement nucléaire proposé par la délégation des États-Unis, je pense que dans le cadre des mécanismes des Nations Unies relatifs à la maîtrise des armements, y compris de la Conférence et du TNP, ce thème est appelé à susciter des discussions animées. Nous considérons la position des États-Unis comme une contribution à la mise en œuvre de l'article VI du TNP et au processus international de désarmement nucléaire. J'ai également écouté avec attention les commentaires faits tout à l'heure par nos collègues sur les idées avancées par les États-Unis. Je suis tout à fait d'accord avec plusieurs des idées exprimées par les délégations de la Fédération de Russie, de la France et de la République islamique d'Iran, laquelle a fait une déclaration en tant que membre du Mouvement des pays non alignés. Nous pensons que, dans le nouvel environnement international, des efforts doivent être faits pour promouvoir le processus international de désarmement nucléaire, en prêtant pleinement attention à sa continuité et à son renouvellement. La communauté internationale, et en particulier les très nombreux États non dotés d'armes nucléaires, mais aussi les États qui en sont dotés, déploie depuis des décennies des efforts conjoints pour promouvoir le désarmement nucléaire, et nous devons donc nous appuyer sur ces efforts. C'est pourquoi dans les déclarations qu'ils viennent de prononcer, certains de nos collègues ont mentionné les engagements pris par tous les États dans le cadre du processus d'examen du TNP et indiqué que les deux pays possédant les plus grands arsenaux nucléaires avaient toujours une responsabilité particulière et primordiale dans le domaine du désarmement nucléaire. Les orateurs ont également indiqué que tous les États membres de la Conférence faisaient encore des efforts considérables pour défendre et appuyer le désarmement nucléaire, conformément à l'ordre du jour de la Conférence. Cela étant, je suis d'avis que si chacun a la volonté sincère de promouvoir le

désarmement nucléaire, nous devons continuer à utiliser pleinement les mécanismes existants et poursuivre ces discussions au sein des différentes instances, y compris à la Conférence. Par exemple, nous avons récemment travaillé activement à la promotion de la création d'organes subsidiaires au sein de la Conférence. Si nous avons créé un organe subsidiaire pour le thème du désarmement nucléaire la semaine dernière, le contenu de notre débat d'aujourd'hui pourrait en grande partie être traité dans le cadre de cet organe subsidiaire.

En bref, la Chine est prête à assumer ses responsabilités en tant que Partie au TNP. Elle est prête à collaborer avec les très nombreux États qui sont parties au Traité afin de constamment garder à l'esprit les engagements pris dans le cadre des conférences d'examen du TNP et de les appliquer consciencieusement. Nous sommes également disposés à travailler avec les États membres de la Conférence pour tirer pleinement parti de cette instance, unique instance multilatérale de négociation et de discussion sur le désarmement, afin d'apporter notre contribution à la réalisation des objectifs communs que nous partageons aujourd'hui.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de Chine pour ses observations. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice d'Australie.

**M<sup>me</sup> Mansfield** (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie et remercie également M. Ford et nos collègues pour leurs interventions de cet après-midi. Je pense qu'il est vraiment utile de respirer un peu d'air frais : même si nous ne pouvons pas ouvrir les rideaux, nous pouvons toujours apporter de nouvelles idées. Il est toujours utile d'encourager les débats intéressants, et toute initiative tendant à promouvoir la confiance et le dialogue, même modeste, est utile.

Je serais également intéressée par les observations que vous pourriez avoir à faire en ce qui concerne la diversification de la participation aux travaux de la Conférence du désarmement. L'initiative que vous avez présentée n'exclut personne et chacun est libre d'y participer, et je pense par conséquent qu'il serait bon de promouvoir non seulement une diversité géographique (vous avez parlé des États dotés d'armes nucléaires, des États non dotés d'armes nucléaires et des États détenteurs d'armes nucléaires), mais aussi une diversité sur un plan plus général. Si je peux me permettre de le dire, de là où je me trouve, cette assemblée semble exclusivement masculine. Une initiative ouverte à tous, à laquelle chacun peut apporter sa contribution, est incontestablement une bonne chose. Certes, la situation est quelque peu sclérosée, mais cela ne signifie pas que nous devons tourner le dos à l'histoire en refusant d'admettre que de bonnes choses sont aussi sorties de la Conférence. Cependant, je pense qu'il est insensé de continuer à faire la même chose et d'attendre un résultat différent. Si c'est là un moyen d'insuffler de nouvelles idées à nos travaux, j'attends avec un vif intérêt d'écouter les nouvelles informations que M. Ford nous communiquera en temps voulu s'agissant des mesures concrètes que nous pourrions prendre pour faire avancer les choses. Merci à vous tous pour vos contributions passionnantes.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice d'Australie pour ses commentaires. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Japon.

**M. Takamizawa** (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie et je remercie M. Ford pour son exposé consacré à la présentation de l'initiative sur la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire. Pour être franc, il y a près d'un an que cette initiative a vu le jour et j'aimerais par conséquent entendre une proposition beaucoup plus concrète. Cela dit, je pense qu'il est vraiment important que les pays apportent une contribution créative ou s'efforcent d'établir un agenda plus riche et beaucoup plus inclusif et ciblé qui diffère de celui d'autres mécanismes de désarmement, en particulier de celui de la Conférence du désarmement.

L'importance de la Conférence découle sans doute de son ordre du jour à la fois général et ciblé. Nous pouvons également faire appel à la contribution créative des chercheurs, des hauts fonctionnaires d'État et des milieux universitaires, ainsi qu'au savoir-faire du mécanisme de désarmement des Nations Unies. C'est une entreprise vraiment importante, et la question est de savoir si elle pourra perdurer jusqu'à 2020 ou au-delà. C'est le premier point. J'appuie fermement cette idée, mais je voudrais proposer

quelques éléments. Vous les avez déjà évoqués, mais je voudrais souligner une nouvelle fois leur importance.

Le premier est celui dont vous venez juste de parler : le plan de mise en œuvre. La mise en œuvre est très importante. La création d'un environnement propice au désarmement nucléaire devrait nous conduire à entreprendre quelque chose de spécifique, à réaliser un effort qui contribue de manière significative au désarmement nucléaire. C'est le premier point.

Le second point est celui de l'importance du caractère interactif du groupe de travail. Je comprends que nous ne savons pas vraiment à quel point il est difficile pour les États dotés d'armes nucléaires de trouver les moyens de réduire leurs stocks d'armes nucléaires, d'assurer la sûreté et la sécurité des armes nucléaires et de maintenir une posture nucléaire et une force de dissuasion appropriée. Mais ce que nous voudrions vraiment savoir, c'est que ce groupe aura un caractère interactif basé sur le partage d'informations ou sur le débat, que les questions seront traitées sérieusement et que des réponses sérieuses nous seront données pour soulager notre inquiétude ou remédier à notre ignorance. Ce type de climat pourra être un excellent moyen d'améliorer le niveau de compréhension des postures et des doctrines nucléaires, entre autres choses. C'est pourquoi je souhaite vraiment que les débats au sein du groupe de travail soient réellement interactifs.

Enfin, un autre point concerne le calendrier et l'approche progressive. Je pense qu'il serait important d'établir une liste de priorités. Il est difficile de mettre en évidence les thèmes qui doivent être considérés comme prioritaires, mais j'espère qu'un calendrier suffisamment précis sera établi de manière à permettre une participation active de chacun. Il est très important de mener des activités de communication ou de partager des informations avec ceux qui ne peuvent pas participer aux discussions du groupe de travail.

S'agissant du Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire, je constate que d'importants progrès ont été réalisés depuis ses début jusqu'à aujourd'hui. Les approches progressives ou inclusives devraient être conservées ou ajoutées à cette initiative. J'entends réellement interagir dans ce contexte, de façon à ce que nous obtenions un résultat très intéressant dans les années à venir.

En ce qui concerne la Conférence, je pense que nous pouvons en débattre si les États-Unis sont disposés à communiquer les progrès accomplis par le groupe de travail chargé de créer un environnement propice au désarmement nucléaire, que ce soit au sein de la Conférence ou d'autres instances. Le principe sur lequel repose l'a présentation de M. Ford est une très bonne idée que la Conférence pourra reprendre ou pas, de sorte que nous puissions faire des progrès substantiels vers le désarmement nucléaire.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Japon pour ses observations. Avant de poursuivre avec la liste des orateurs, je donne la parole à nos intervenants, qui vont répondre à certaines des questions qui ont été soulevées.

**M. Ford** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie pour toutes ces interventions. S'agissant des points qui ont été soulevés il y a un instant, je suis tout à fait d'accord pour dire que le processus sur la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire devra être aussi interactif que possible. J'attends cela avec grand intérêt. Je pense qu'il s'agit là d'une méthode exploratoire très efficace, un peu à l'image de ce que nous sommes actuellement en train de faire. Soit dit en passant, je voulais remercier le Président de cette auguste assemblée pour la créativité dont il a fait preuve en organisant et en rendant possible un débat plus interactif ici aujourd'hui, ce dont je lui suis très reconnaissant.

J'abonde dans le sens de la proposition visant à faire en sorte que le groupe de travail chargé de créer un environnement propice au désarmement nucléaire communique en direction de ceux qui ne sont pas présents, qui hésitent encore à participer ou qui ont choisi de ne pas le faire pour une raison ou une autre, afin de leur faire connaître les idées qui émergent de ce processus. Je pense aussi qu'il est important que ce processus soit durable et qu'il se poursuive non seulement jusqu'à 2020, mais aussi, bien sûr, bien au-delà. Il gagnerait à avoir une existence indépendante et ne devrait pas être considéré comme un simple mécanisme relié au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

pour un certain nombre de raisons, dont la moindre n'est certes pas le fait que s'il doit susciter le type de dialogue que nous voulons avoir sur l'avenir des armes nucléaires dans le monde, il devra inclure des participants qui ne sont pas parties au TNP. Nous sommes tout à fait d'accord avec les commentaires qui ont été faits à cet égard.

D'une manière générale, comme je l'ai indiqué précédemment, j'ai été très encouragé par le ton et la teneur du débat d'aujourd'hui. Je m'attendais à ce que la créativité et le sujet même du désarmement suscite certaines réactions quelque peu irritées, mais j'ai constaté avec plaisir que cela a moins été le cas que ce que j'avais imaginé. Je me réjouis également des commentaires de notre collègue chinois concernant le fait que les avancées obtenues par la Conférence du désarmement dans les années 90 (j'avais moi-même fait remarquer que les réductions des armements opérées depuis la fin de la guerre froide résultaient d'une évolution de la situation stratégique sous-jacente) découlent également, à certains égards, de cette manne stratégique qu'a été l'apaisement des tensions et le renforcement de la confiance rendus possibles par la fin de la guerre froide. C'est un point important à garder à l'esprit, et je pense que nous devrions nous en inspirer, si vous voulez, lorsque nous réfléchissons à la manière de développer le type de dialogue et de discussion qui contribuera à rendre ces progrès possibles dans le monde.

À cet égard, enfin, il m'a été rappelé que j'avais négligé de répondre à une autre des questions de mon collègue russe sur le statut des recommandations qui résulteraient des travaux du groupe de travail. Ma réponse à cela est que je ne suis pas certain que nous devions déterminer cela à l'avance. Nous verrons ce que les participants eux-mêmes penseront qu'il conviendra de faire de ce qu'ils auront décidé. Mais je souligne que de mon point de vue, ce processus, qu'il aboutisse ou non à des recommandations consensuelles, par exemple, peut être extrêmement utile, en partie pour mettre au point des idées qui alimenteront ensuite d'autres instances et les débats de la Conférence du désarmement, voire le processus d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

La forme de dialogue que nous envisageons d'entreprendre dans le cadre du groupe de travail chargé de créer un environnement propice au désarmement nucléaire doit permettre aux pays d'échanger des idées à bâton rompu, de réunir des experts et des acteurs non traditionnels, comme l'a dit notre collègue britannique, et d'engager ainsi une réflexion plus créative sur ces sujets. Cette réflexion peut alimenter d'autres instances et d'autres débats afin d'enrichir ces activités et aussi de les rendre plus productives. C'est une façon très pertinente d'y réfléchir, et je pense que le colloque néerlandais montre déjà la voie à suivre, car il réunira des participants universitaires dans le but de réfléchir à des défis intellectuels très pointus et fascinants et de tirer parti des idées qu'ils auront exprimées concernant ce processus en particulier et les discussions plus larges. En un sens, ce dialogue pourrait être un modèle de la manière dont toutes ces choses peuvent fonctionner ensemble et se renforcer mutuellement pour faire de ce processus un processus qui, je l'espère, finira par devenir pour nous un sujet de fierté.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, M. Ford. M. Gabriëlse, vous avez la parole.

**M. Gabriëlse** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, et merci encore à mes collègues pour leurs interventions. En ce qui concerne le cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, l'intention n'était pas de faire du processus de création d'un environnement propice au désarmement nucléaire une sorte de solution de remplacement. Ce dialogue constructif peut, je pense, venir en complément. Il peut avoir un effet bénéfique sur le cycle d'examen du Traité. Je suis tout à fait d'accord avec le collègue chinois lorsqu'il parle de « rechercher un terrain d'entente et de la nécessité de surmonter les différences ». Il a également souligné l'importance du dialogue entre les cinq États dotés d'armes nucléaires, lequel peut contribuer à la fois au cycle d'examen du TNP et à ce processus lui-même. En ce qui concerne la communication en direction des non-participants, je pense comme M. Ford qu'elle aura bien lieu. J'espère que vous pouvez également considérer le colloque comme une de ces formes de communication : il constitue une invitation adressée à de nombreux acteurs, dans cette salle et ailleurs, à s'associer au processus.

S'agissant des organes subsidiaires, je pense comme notre collègue chinois que nous avons manqué une occasion de poursuivre le dialogue au sein des organes subsidiaires créés

par cette instance. Malheureusement, les choses se sont déroulées ainsi, mais ce dialogue est constructif et réellement utile. En ce qui concerne le calendrier : il n'y en a pas, car nous préconisons une approche ascendante, ce qui signifie qu'il sera difficile d'établir un calendrier à l'avance. Je ne vois pas non plus de lien direct avec le processus d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2020 ou de 2025. Cette approche ascendante fait que nous devons voir comment les choses évoluent, y compris au fil du temps.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, M. Gabriëlse. M. Liddle, souhaitez-vous faire quelques commentaires ?

**M. Liddle** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je suis d'accord avec tout ce qui a été dit jusqu'à présent, mais je soulignerai simplement deux de ces points en particulier. Le premier concerne l'inclusion et la diversité : le processus devra être inclusif et transparent et apporter une multitude de perspectives différentes. Pour faire écho à l'idée de l'Ambassadeur du Japon, qui était qu'en plus d'être un lieu d'échanges intéressant pour débattre d'idées plus générales sur la manière dont le désarmement nucléaire était influencé par l'environnement extérieur, je dirais que ce processus devrait également déboucher sur des propositions et des résultats tangibles qui pourraient ensuite être soumis à l'examen de la Conférence du désarmement ou à d'autres organes pour un travail technique complémentaire en vue de leur concrétisation. J'espère donc que ce processus deviendra une sorte de laboratoire d'idées qui contribuera au processus global de désarmement.

**M. Ford** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous présente mes excuses. Je profite de l'interactivité qui règne ici. J'ai omis de dire que le point concernant l'ampleur et la diversité de la participation au groupe de travail était un point très important. J'en profite pour dire que beaucoup d'entre vous pourraient avoir un rôle très utile à jouer. C'est une supposition, mais j'imagine qu'il y a des participants dont le rôle dans ce processus serait extrêmement précieux et qui se prêteraient moins aux influences les incitant à s'engager et à apporter leur contribution si c'était moi qui le leur demandait plutôt que si c'était l'un d'entre vous. Par conséquent, si vous pensez que c'est une pièce précieuse du puzzle, je vous encourage à être des évangélistes de l'engagement de façon à faire en sorte que nous réunissions la diversité de points de vue, de pays d'origine ou autres aspects qui seraient particulièrement utiles. Je vous demande donc de nous aider à faire en sorte que la promesse se réalise, comme nous l'espérons tous.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci beaucoup. Je reviens à la liste des orateurs. L'oratrice suivante est l'Ambassadrice du Mexique.

**M<sup>me</sup> Flores Liera** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter et de vous assurer de la coopération du Mexique dans l'exercice de vos fonctions. Nous remercions également M. Ford d'être présent aujourd'hui et de nous avoir exposé cette initiative, qui vise à promouvoir le dialogue. Nous remercions également les Ambassadeurs De Aguiar Patriota, Gabriëlse et Liddle, dont les interventions ont sans aucun doute enrichi cette séance. Le Mexique convient que, dans un environnement caractérisé par des tensions de plus en plus fortes, le dialogue et les initiatives multilatérales sont les seules méthodes à notre disposition pour trouver des solutions aux défis communs, et nous sommes donc très reconnaissants de cette initiative, précisément parce qu'elle nous permet d'essayer de nous comprendre et de progresser vers un objectif commun.

Je voudrais simplement faire deux remarques, car nous considérons ce processus, vous l'avez dit, comme une contribution supplémentaire qui n'est pas liée aux travaux de la Conférence du désarmement, mais qui pourrait éventuellement déboucher sur des progrès à la Conférence. Toutefois, le mandat de la Conférence est clair et les discussions seront menées dans une autre instance, comme cela a été précisé. Je ne manquerai donc pas cette occasion de vous encourager à poursuivre vos efforts afin que nous puissions progresser dans l'élaboration d'un programme de travail pour cette année à la Conférence du désarmement.

Mon deuxième point, auquel les orateurs ont essentiellement répondu, était le suivant : quelle est la relation entre ce processus et le cycle des conférences d'examen du

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) ? M. Ford nous a déjà dit qu'ils étaient distincts. Il est évident qu'un lien existe entre les deux, mais je souligne l'importance de la période qui vient, car en 2020, nous examinerons l'application du TNP, et nous n'avons pratiquement pas progressé sur l'article VI. Par conséquent, je pense que si ce dialogue peut avoir un effet positif, c'est précisément celui d'influencer les accords qui nous permettront de réaffirmer la validité, l'importance et le rôle central du TNP et, en l'occurrence, de l'article VI.

La dernière question que je voudrais poser concerne donc essentiellement le colloque qui doit se tenir à l'initiative des Pays-Bas, et qui sera le premier espace où nous pourrions débattre ouvertement de ce processus et présenter des initiatives. L'Ambassadeur Gabriëlse nous a dit que des invitations seraient envoyées à des universitaires et à un large éventail de personnalités et que certains thèmes de discussion avaient déjà été choisis. Ma question est la suivante : quelles seront les prochaines étapes ? Comment un État pourrait-il présenter une initiative ou des idées de dialogue ? Quelles seront les suites données, et comment ces idées pourront-elles être traduites en initiatives concrètes susceptibles de nous permettre de progresser dans le cadre du processus d'examen du TNP ? Nous vous remercions encore une fois pour cette discussion et nous espérons continuer à progresser dans le cadre du colloque que nous tiendrons bientôt.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice du Mexique pour ses observations et pour les paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

**M. Deyneko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Chers collègues, je pense que vous savez très bien que la Russie préconise depuis longtemps et avec constance et insistance un dialogue interactif à la Conférence du désarmement sur toute question liée à son mandat. Je salue donc la position du Secrétaire d'État adjoint M. Ford en faveur d'un tel dialogue. J'ai une petite remarque à faire à cet égard, puisque M. Ford a évoqué le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire.

Notre question sur la manière de nous accorder sur des conclusions et des recommandations n'était pas vaine, et je vais l'illustrer par l'exemple de ce Traité. Les États-Unis d'Amérique accusent la Russie de posséder un missile d'une portée prohibée comprise entre 500 et 5 500 kilomètres. C'est ce qu'affirme la délégation américaine. Nous répondons en disant, et les essais en vol du missile ont confirmé nos déclarations, qu'il a une portée maximale de 480 kilomètres. C'est un exemple de la façon dont nous pouvons voir le même problème différemment, et ni les États-Unis ni les collègues qui ont déclaré dans cette enceinte qu'ils disposaient de leurs propres sources indépendantes démontrant que le missile relevait des dispositions du Traité et devait être détruit n'ont fourni de données spécifiques avec une précision inférieure ne serait-ce qu'à 10 kilomètres, montrant par exemple que le missile russe pouvait parcourir 550, 1 050 ou 2 050 kilomètres. En l'absence de telles données, tout discours sur les menaces à la sécurité transatlantique est vain. Ce n'était qu'un exemple.

Je ne veux pas entrer maintenant dans une discussion sur un sujet qui fait depuis longtemps partie de nos relations bilatérales avec les États-Unis et qui est un sujet de dialogue. Nous n'avons pas l'intention de poursuivre cette discussion, mais j'ai une question à poser. M. Ford, votre intervention constitue-t-elle une invitation ouverte aux États membres de la Conférence, à tous les États membres sans exception, à se joindre à votre initiative ?

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie pour ses observations. Y a-t-il un autre État qui souhaite prendre la parole sur ce sujet ? Le Représentant de Cuba a la parole.

**M. Delgado Sánchez** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, tout d'abord, nous vous remercions pour la manière respectueuse et pragmatique dont les intervenants se sont adressés à la Conférence du désarmement. Ce type de dialogue professionnel devrait faire partie de la voie à suivre. Bien que les mots ne puissent être dissociés des faits, ni du contexte général de l'action des États, comme plus d'un collègue l'a dit ici à juste titre, nous ne pouvons pas parler d'efforts en faveur du désarmement alors que nous augmentons nos budgets de défense. En 2017, 1,74 trillion de dollars ont été

consacrés aux dépenses militaires, soit le chiffre le plus élevé depuis la fin de la guerre froide. L'humanité reste sous la menace de l'existence d'environ 14 400 armes nucléaires, dont 3 750 sont déployées et près de 2 000 sont en état d'alerte opérationnelle. La modernisation de l'arsenal nucléaire engagée pour augmenter la létalité de ces armes mine les efforts de réduction des armes nucléaires, surtout lorsqu'on sait qu'une centaine d'ogives de ce type suffiraient à provoquer un hiver nucléaire et à mettre fin à l'humanité.

Cuba appuie la pleine mise en œuvre et le respect total des obligations contenues dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et, bien qu'elle considère les idées novatrices avec un regard bienveillant, elle estime que l'absence de progrès dans le respect de ces obligations n'est pas tant due à l'absence d'idées novatrices qu'à un manque de volonté politique de la part des États concernés. Nous estimons que la communauté internationale ne peut rester passive ou silencieuse sur l'importance du respect scrupuleux du Traité et de ses trois piliers, sans discrimination, et en particulier du respect de l'obligation des États dotés d'armes nucléaires de progresser vers un désarmement nucléaire général.

Nous sommes d'accord sur la nécessité d'instaurer un climat de confiance et, surtout, de ne pas saper la confiance existante. Ainsi, si le dialogue est sans aucun doute positif en soi, il n'est pas utile de réinterpréter des obligations internationales clairement établies ou d'ignorer les instances existantes, surtout lorsqu'il est prouvé que certains États dotés d'armes nucléaires renforcent le rôle des armes nucléaires dans leurs doctrines de défense et de sécurité. Ces doctrines montrent que ces États sont de plus en plus disposés à envisager l'utilisation d'armes nucléaires, même dans le cadre d'une prétendue riposte – et je cite – à des menaces stratégiques non nucléaires.

Il ne fait aucun doute que le désarmement nucléaire est une question cruciale, et nous devons donc être très prudents lorsque nous concevons de nouveaux formats pour examiner cette question et, surtout, accorder l'attention voulue au calendrier. Nous sommes d'avis que la mise en œuvre de cette initiative ne doit pas tendre à orienter les débats vers nos priorités et objectifs nationaux et à ignorer le multilatéralisme inclusif, car cela pourrait transformer un dialogue en monologue et le monologue en une nouvelle décision unilatérale, ce qui ne contribuerait pas à l'effort que les intervenants souhaitent décrire dans leurs déclarations. Nous les remercions sincèrement pour leurs commentaires sur ces questions et avons pris note avec intérêt de tous les points soulevés par les intervenants et par nos collègues ici présents.

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'orateur suivant sur ma liste est l'Ambassadeur d'Espagne.

**M. Herráiz España** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, nous vous remercions et remercions également M. Ford pour la présentation qu'il vient de nous faire sur cette initiative, que nous connaissions déjà, mais qui semble en tout cas être une bouffée d'air frais dans un paysage dépourvu de propositions et d'initiatives concrètes et dans le contexte de tensions et de difficultés internationales en matière de sécurité et de stabilité stratégique que nous ne connaissons malheureusement que trop bien. La vérité est que cette initiative est la bienvenue car elle vise à inclure la dimension de la sécurité dans le débat consacré aux attentes en matière de désarmement.

Nous avons toujours considéré qu'une approche réaliste du désarmement devait inclure non seulement un volet sécurité, mais encore un volet humanitaire, et nous sommes bien sûr satisfaits de constater cet après-midi que certaines des délégations qui défendent l'aspect humanitaire du désarmement avec un enthousiasme extraordinaire sont aussi, heureusement, prêtes à participer à cette initiative qui contient un volet sécurité. Je crois que cette variété, cette hétérogénéité, cette richesse de participation permet d'être optimiste et de penser que cette initiative permettra un dialogue constructif de bonne foi, car je crois que le multilatéralisme, seule voie pour un espoir de désarmement, doit intégrer cette participation de bonne foi sans exclusive. Voyons ce que nous pouvons en tirer sans provoquer de chevauchement négatif avec la Conférence du désarmement. Je crois que cette initiative peut apporter une valeur ajoutée et un enrichissement, et qu'elle est une opportunité pour nous. Je pense que tous les pays doivent la reconnaître comme une autre opportunité. Nous verrons si elle est satisfaisante, mais je crois que le fait d'écarter à

l'avance les possibilités constructives qu'elle offre est une ligne de conduite qui, étant donné le peu d'initiatives dont nous disposons aujourd'hui, ne serait certainement pas la bonne.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Espagne pour ses observations. Y a-t-il une autre délégation qui souhaite prendre la parole sur ce sujet ? Si ce n'est pas le cas, je vais céder le micro à nos intervenants pour leurs conclusions.

**M. Ford** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, s'agissant de la question posée par notre collègue russe, vous ne serez bien sûr pas surpris d'apprendre qu'à titre personnel, je suis fermement convaincu que l'effondrement du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire provoqué par les violations de la Russie est l'une des données particulièrement regrettables de l'environnement de sécurité qui assombrissent notre avenir. Cela n'était pas nécessaire, mais il en est ainsi et c'est terriblement regrettable. Le Traité a bien sûr été le premier et unique accord de maîtrise des armements à éliminer toute une catégorie de vecteurs, et le voir s'effondrer ainsi à la suite de violations commises par la Russie est en effet très regrettable pour tout le travail sur le désarmement, mais plus particulièrement pour la maîtrise des armements. Pour répondre à la question de notre collègue qui a souhaité savoir à qui ce processus était censé être ouvert, je répète ce que j'ai dit précédemment, à savoir que le prix de l'admission est simplement la volonté d'engager en toute bonne foi un dialogue honnête sur ce genre de choses. Nous ne voulons pas exclure a priori qui que ce soit pour autant qu'il soit disposé à aborder ces questions dans cet esprit et à étudier sérieusement avec les autres États la manière de concevoir des moyens de faire en sorte que notre environnement de sécurité permette davantage qu'auparavant d'imaginer de progresser dans la réalisation de la vision ultime que tant de pays partagent et qui est exprimée – mais pas uniquement – dans l'article VI et dans le préambule du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

S'agissant de la question du Mexique sur la relation entre la création d'un environnement propice au désarmement nucléaire et les mécanismes institués par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, je dirais qu'ils sont distincts, mais pas sans lien, et bien qu'il soit certain que ce serait une bonne chose dans les deux cas d'engager un processus de cette nature et un dialogue de ce type, j'aimerais aussi beaucoup le voir progresser de manière à pouvoir donner un retour positif dans le cadre du processus d'examen du Traité. Je pense que cela peut être très complémentaire et j'espère que ce processus sera bien engagé longtemps avant la Conférence d'examen de 2020, afin que tout le monde sache clairement ce qui se déroule ici. J'encourage donc les pays à se réunir en gardant notamment cet objectif à l'esprit. Je dirais que pour les États qui se trouvent être parties au traité de non-prolifération nucléaire – et tous ne le sont pas, bien sûr – le fait de conserver l'objectif consistant à rendre ces deux initiatives, ces deux démarches, complémentaires est très important, car cela peut nous aider à revenir à ce que l'Ambassadeur De Aguiar Patriota a, je crois, appelé un renouvellement des vœux en vertu du Traité. C'est l'une de mes attentes à l'égard du cycle de 2020, et je pense que le fait d'insister sur une approche viable, réaliste et honnête du désarmement que l'initiative peut contribuer à façonner pourrait nous amener à cette forme de renouvellement des vœux.

De notre point de vue, il est très important de se souvenir de tous les avantages que le Traité a apportés au fil des ans : avantages en matière de sécurité pour prévenir la prolifération des armes nucléaires, qui bénéficient à tous les États parties, avantages en ce qu'il constitue une base solide pour le partage de la technologie nucléaire civile et avantages en tant que point de départ pour pouvoir progresser aussi dans le domaine du désarmement, car il sera bien sûr très difficile d'imaginer un avenir pour le désarmement s'il n'est pas tout à fait certain que les mécanismes de non-prolifération sont suffisamment solides pour empêcher les nouveaux arrivants de se lancer dans le commerce des armes nucléaires. Je considère donc le Traité comme le fondement de tout cela et je dirais qu'il est très important pour nous tous de nous souvenir des multiples avantages qu'il apporte, de réaffirmer notre engagement envers le Traité dans le cadre de ce renouvellement des vœux et ensuite, bien sûr, de faire à nouveau en sorte que tout cela fonctionne au moins aussi bien au cours du prochain demi-siècle qu'au cours du demi-siècle écoulé. Si nous y parvenons, nous aurons effectivement réussi en 2020, et j'espère et pense que l'initiative que nous proposons peut aussi contribuer à faire en sorte que cela fonctionne de manière viable et

indépendante alors que nous nous efforçons ensemble de trouver des moyens de progresser dans le domaine du désarmement dans les années à venir, pas nécessairement et pas uniquement par le biais du mécanisme institué par le Traité.

Je vous remercie encore une fois, Monsieur le Président, de votre indulgence à mon égard lors de ce débat. Je l'ai trouvé extrêmement utile et je vous suis reconnaissant pour tous les échanges privilégiés que nous avons eus aujourd'hui.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, M. Ford. M. Gabriëlse, vous avez la parole.

**M. Gabriëlse** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je remercie mes collègues pour ce dialogue interactif. S'agissant de la question de notre collègue du Mexique, l'initiative a été lancée il y a un an à Annecy. Pour le colloque que nous organisons, nous entendons principalement servir de facilitateur de dialogue, d'un dialogue élargi, et c'est pourquoi les universitaires seront conviés à participer. Nous n'avons pas de plan de suivi, mais cela pourra faire l'objet d'un examen lors du colloque lui-même, alors nous verrons ce qu'il en ressortira. Ce dont nous sommes saisis, c'est de ce que nous avons entendu aujourd'hui, c'est-à-dire d'une proposition visant à créer un ou plusieurs groupes de travail et à faire avancer le dialogue. Cependant, comme nous considérons qu'il s'agit d'une approche ascendante, nous ne savons pas exactement comment le processus et la discussion vont évoluer, mais nous espérons que grâce au colloque et en tant que facilitateurs, nous pourrions contribuer à faire avancer le processus. Encore une fois, je vous remercie sincèrement, Monsieur le Président et chers collègues, pour ce dialogue.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. M. Liddle, vous avez la parole.

**M. Liddle** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de me faire l'écho des remerciements qui vous ont déjà été adressés, ainsi qu'à M. Ford et à tous ceux qui ont participé à ce débat. Je pense que cet échange de vues rafraîchissant est de bon augure pour le succès de cette initiative, ce dont je me félicite de tout cœur.

Permettez-moi de revenir sur une des observations faites par notre collègue cubain, car je pense qu'elle illustre parfaitement la raison pour laquelle nous avons besoin d'un dialogue comme celui-ci qui soit ciblé sur l'environnement du désarmement nucléaire. Nous sommes bien sûr conscients de l'inquiétude avec laquelle tous les pays voient la situation mondiale et devons trouver un moyen de comprendre pourquoi elle est ainsi. Pourquoi les pays ont-ils le sentiment de devoir reconsidérer leurs arsenaux nucléaires, leurs doctrines nucléaires ? Quelles sont les perceptions de la menace qui motivent cet investissement ?

En tant que Représentant d'un État doté d'armes nucléaires, je dirais que nous avons tous d'autres moyens de dépenser nos budgets de défense. Nous devons investir dans ces armes parce que nous les considérons comme importantes pour notre sécurité, et je pense qu'il est important de comprendre pourquoi. Il est également important, bien sûr, que nous comprenions les préoccupations des autres États. C'est la raison pour laquelle ce dialogue est si important.

Je voulais également aborder la question de la volonté politique. J'espère que cette discussion nous permettra également de sortir du cadre de l'accusation selon laquelle c'est simplement le manque de volonté politique qui nous empêche de progresser sur le désarmement. Nous n'avons même pas la volonté politique, il y a deux semaines, de créer des organes subsidiaires au sein de cette instance. Je pense donc qu'il est pour le moins téméraire de prétendre que c'est le manque de volonté politique qui est le seul obstacle à l'élimination totale des armes nucléaires. Ce que nous devons comprendre, c'est pourquoi la situation en matière de sécurité est telle qu'elle est, pourquoi les pays font les choix de sécurité qu'ils font et ce que nous pourrions faire collectivement pour changer les choses et inciter les pays à faire des choix différents.

Je pense que c'est une discussion très importante et nous sommes prêts à y jouer pleinement notre rôle.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je remercie tous nos intervenants d'aujourd'hui, M. Ford, l'Ambassadeur Gabriëlse, l'Ambassadeur Liddle et, bien sûr, l'Ambassadeur De Aguiar Patriota, d'avoir participé à cette discussion. Permettez-moi maintenant de suspendre la séance pour un court instant afin de raccompagner M. Ford et de permettre à nos distingués collègues de regagner leur siège.

*La séance est brièvement suspendue.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le Représentant de la Biélorussie a la parole.

**M. Nikolaichik** (Biélarus) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, ma délégation a effectivement demandé la parole pour donner lecture, au nom d'un groupe d'États membres et observateurs, de la déclaration suivante en faveur de la Conférence du désarmement. Je vais la lire en anglais :

*(L'orateur poursuit en anglais)*

Nous réaffirmons notre attachement à la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. La Conférence du désarmement, qui fait partie intégrante du mécanisme de désarmement des Nations Unies, a apporté une contribution concrète et tangible au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Tout en réaffirmant notre engagement envers la conférence, nous restons préoccupés par l'impasse qui la paralyse. Si nous laissons perdurer cette situation, elle risque de saper la crédibilité et la pertinence de cette instance. Les efforts déployés par les présidences précédentes pour parvenir à un consensus sur le programme de travail doivent être poursuivis et les efforts déployés pour contribuer à ce processus méritent d'être salués.

Actuellement, le principal objectif collectif de la Conférence est de parvenir à un accord consensuel sur un programme de travail basé sur son ordre du jour. Pour ce faire, les Présidents de la Conférence et les délégations qui y sont représentées doivent respecter les fondements qui sous-tendent son Règlement intérieur, y compris le principe d'égalité souveraine entre les États. Toute tentative visant à politiser l'institution de la présidence de la Conférence est inacceptable. Les États membres de la Conférence devraient s'efforcer de s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions et de prolonger l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence.

Nous devons donc nous opposer à l'apparition de nouvelles lignes de fracture et empêcher la Conférence de s'engager dans une nouvelle spirale descendante. Nous demandons instamment à tous les États membres de la Conférence de redoubler d'efforts pour surmonter l'impasse et reprendre sans plus tarder les travaux de fond.

*(L'orateur reprend en russe)*

Cette déclaration a été faite au nom des délégations du Bélarus, de la Chine, de Cuba, de la République populaire démocratique de Corée, de l'Iran, du Myanmar, de la Russie, de la Syrie, du Venezuela, du Zimbabwe, de la Bolivie et du Nicaragua. Nous invitons toutes les délégations intéressées à s'y associer.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Bélarus pour sa déclaration. Y a-t-il une autre délégation qui souhaite prendre la parole ? L'Ambassadrice du Mexique a la parole.

**M<sup>me</sup> Flores Liera** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, j'ai simplement une question à poser. Vous nous avez déjà informés que des consultations étaient en cours pour l'adoption d'un programme de travail. Je voudrais que vous nous mettiez au courant des progrès réalisés et, en particulier, des activités que nous allons mener, dans la perspective des futures séances.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice du Mexique pour sa question. Permettez-moi simplement de dire qu'au cours des derniers jours, ma délégation a engagé des consultations avec un certain nombre de délégations ici présentes. Plus récemment, c'est-à-dire hier, j'ai eu des entretiens avec l'Ambassadeur de Chine et avec le Représentant du Pakistan. Jusqu'à présent, ces consultations ne m'ont pas permis de constater de progrès indiquant que nous pourrions avancer sur un programme de travail. Je

n'ai pas perdu tout espoir à cet égard et je continuerai à consulter, mais, à ce jour, je n'ai malheureusement pas de bonnes nouvelles à vous annoncer. Nous poursuivrons néanmoins les consultations sur les moyens possibles d'avancer vers un programme de travail.

Permettez-moi de dire quelques mots sur la semaine prochaine. Nous souhaitons avoir une discussion sur la question du rôle de la dissuasion nucléaire lors de la séance plénière de la semaine prochaine et, à cette occasion, j'inviterai les membres de la délégation américaine à la Conférence du désarmement à prendre la parole. C'est ce qui est prévu pour l'instant. La dernière séance plénière de notre présidence, comme je l'ai déjà dit, aura pour thème particulier la question de la transparence. Dès que les intervenants pour cette séance auront été confirmés, nous vous en informerons.

Le Comité préparatoire doit se réunir prochainement. La prochaine partie de la session commencera donc le 13 mai. Je vous présente mes excuses. Permettez-moi de vous donner lecture du scénario. Quand je m'écarte du script, les ennuis commencent. Il s'agit bien sûr de la dernière séance plénière de la première partie de la session de 2019 de la Conférence. La deuxième partie commencera le 13 mai, et la première séance plénière de la deuxième partie aura lieu le 14 mai. Comme je l'ai dit, à cette occasion, j'ai l'intention de consacrer une séance à la question de la dissuasion nucléaire. Je crois savoir que le Représentant des Pays-Bas a demandé la parole.

**M. Vogelaar** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, merci de me donner la parole. Je rappelle brièvement à mes collègues que notre colloque aura lieu le 15 avril, comme l'a déjà indiqué mon Ambassadeur. Toutes les délégations auraient dû recevoir l'invitation par courrier électronique hier, mais une copie papier de l'invitation, y compris le programme tel qu'il se présente actuellement, se trouve sur la table dans le coin de la salle du Conseil.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des Pays-Bas pour cette remarque. Je le répète, la deuxième partie de la session de 2019 commencera le 13 mai et la première séance plénière de cette deuxième partie aura lieu le mardi 14 mai. Comme je l'ai dit, cette séance plénière portera sur la question du rôle de la dissuasion nucléaire, et j'ai invité certains représentants de la délégation américaine à aborder cette question. Permettez-moi également de remercier le secrétariat, les préposés aux salles de conférence, les interprètes et tout le personnel qui nous a appuyés.

En attendant la prochaine séance plénière, je vous remercie. La séance est levée.

*La séance est levée à 17 h 45.*